

**L'éditorial
d'Arlette
Laguiller**
p 3

Prolétaires de tous les pays, unissez-vous !

**Unité
ouvrière**
UNION COMMUNISTE (trotskyste)



Hebdomadaire - paraît le vendredi - n° 2069 - 28 mars 2008 - prix : 1 € - DOM 1,50 €

La crise financière s'aggrave

**Le capitalisme,
une société à
irresponsabilité
illimitée !**

Enseignement

**Professeurs, élèves et parents
contre les suppressions de postes**

p. 6 et 7



Sommaire

Leur société

- p. 4 ■ Les Jeux olympiques et l'attitude vis-à-vis de la Chine
 ■ Veolia et la gestion de l'eau en Ile-de-France
- Les profits sur les déchets, l'énergie, les transports
- p. 5 ■ Le nouveau sous-marin nucléaire
 ■ Les élections municipales à Perpignan
- Contre la politique anti-immigrés du gouvernement !
- p. 10 ■ Air France veut racheter Alitalia
 ■ Renault Dacia - Roumanie
- p. 16 ■ Les inspecteurs du travail et les projets de refonte du code du Travail
 ■ 1 % patronal : l'opacité
- Le procès de l'accident du Mont Sainte-Odile
- Smoby : l'ancien pdg en garde à vue

Dans l'enseignement

- p. 6/7 ■ Grèves contre les suppressions de postes et les fermetures de classes

Dans le monde

- p. 8/9 ■ La crise financière en cours
 ■ Égypte : luttes pour le pain et les salaires
- Grèce : attaque contre les retraites
- Afghanistan : renfort de 1000 soldats français
- Comores : l'intervention armée

Dans les entreprises

- p. 11 ■ L'exploitation dans l'industrie automobile
 ■ Peugeot-Citroën - Aulnay-sous-Bois (93)
- General Motors - Strasbourg
- Fonderie du Châtelet - Redon (Ile-et-Vilaine)
- p. 12 ■ Arvin-Meritor - Saint-Priest (Rhône)
 ■ Cap 3000 - Saint-Laurent-du-Var (Alpes-Maritimes)
- p. 13 ■ Aker-Yards - Saint-Nazaire
 ■ CHU de Rennes
- La Poste - centre PPDC - Paris Bercy
- France Télécom
- p. 14 ■ Groupe Rhodia
 ■ Usine Rhodia du Pont-de-Claix
- CEA - Saclay
- p. 15 ■ L'Oréal siège - Clichy (92)
 ■ Dans la grande distribution
- Hôpital de Redon (Ile-et-Vilaine)
- Étanco - Aubergenville (Yvelines)

Les 10, 11 et 12 mai La fête de Lutte Ouvrière à Presles (Val-d'Oise)

La fête de Lutte Ouvrière ouvrira ses portes dans six semaines, pour les trois jours du week-end de la Pentecôte, les 10, 11 et 12 mai.

La fête, c'est l'occasion d'un grand rassemblement populaire placé sous le signe de la fraternité. C'est l'occasion de partici-

per à de nombreux débats avec des personnalités scientifiques et des écrivains. C'est aussi l'occasion de déguster entre amis des spécialités culinaires de toutes les régions et de tous les pays, de rire avec les amateurs des allées de la fête, de jouer à de nombreux jeux,

d'écouter des concerts, des chanteurs, d'assister à de nombreux spectacles. Bref, c'est l'occasion de passer trois jours de bonheur.

Alors, dépêchez-vous d'acheter votre carte. Elle est en vente au prix de 12 euros jusqu'au 1^{er} mai

LES ARTISTES...

Sur la grande scène

Ilene BARNES, chanteuse noire américaine (folk, rock, ballades, soul) à la voix exceptionnelle.

VOLO, un groupe de chansons françaises rock, poétiques et engagées mené par les frères Volovitch qui tournent aussi avec les Wriggles.

La compagnie de théâtre **JOLIE MÔME** dans son récital de chansons de luttes « Basta ya ! ».

L'humoriste **GUSTAVE PARKING** dans son one-man show loufoque et délirant « *De mieux en mieux pareil* ».

Thomas PITIOT, auteur-compositeur dans un récital contestataire et enlevé aux sonorités africaines intitulé « Griot ».

KEKELE, le groupe de dix musiciens, ambassadeurs dans le monde de la rumba congolaise aux accents afro-cubains.

Yannick LE NAGARD qui sert en chanson un savoureux cocktail rempli d'humour et de dérision.

LA ROUQUIQUINANTE, un groupe de quatre personnes sur scène – dont deux chanteuses – qui a construit son spectacle autour des textes de jeunes auteurs-compositeurs de la nouvelle scène française tels que Les Têtes Raides, la Rue Kétanou, La Tordue, Jamait, Thomas Fersen... et bien d'autres !

Au Petit Théâtre :

« *Elle n'est pas morte* », récital de chansons sur la Commune de Paris par **RITON LA MANIVELLE**.

Un concert de jazz avec le saxophoniste **JEF SICARD**. Bien d'autres groupes et artistes sur cette scène seront annoncés dans les prochaines semaines.



Le groupe Kekele.

LES DÉBATS du Chapiteau Karl Marx

Thérèse CLERC, co-fondatrice de la maison des Babayagas à Montreuil (93).

Laurent BONELLI, auteur de *La France a peur : une histoire de l'insécurité*.

Julia WRIGHT, pour le centenaire de la naissance de Richard Wright.

Eric MICHEL, auteur de *Algérie, Algérie*.

Maurice RAJFUS, auteur de *Portrait physique et mental du policier ordinaire* et *Mercenaires de la République*.

Monique PINÇON-

CHARLOT et **Michel PINÇON**, auteurs de *Voyage en grande bourgeoisie*.

Nicolas JOUNIN auteur d'un essai intitulé *Chantier interdit au public* enquête parmi les travailleurs du bâtiment.

L'**Atelier** pour la récupération de la mémoire historique et sociale du Centre d'éducation d'adultes Manolo Reyes de Séville présente des témoignages de la répression et de l'exploitation sociale dans l'Espagne franquiste.

Brigitte WIESER, du

Réseau éducation sans frontières (RESF).

Tout savoir sur la fête
Sur internet, connectez-vous à :
fete.lutte-ouvriere.org

Fêtes régionales de Lutte Ouvrière

CREIL

Samedi 29 mars à partir de 18 h

Salle Georges-Brassens à Villers-Saint-Paul

SAINT-NAZAIRE

Samedi 5 avril
 Salle Jacques-Brel

Commandez vite votre carte d'entrée

Jusqu'au 1^{er} mai, les cartes d'entrée sont disponibles au prix unitaire de 12 euros. Vous pouvez vous procurer cartes d'entrées et bons d'achat d'une valeur de 5 euros, mais vendus 4 euros :

- soit auprès de nos camarades
- soit en écrivant à : Lutte Ouvrière BP 233 75865 Paris cedex 18

Indiquer le nombre de cartes demandées et de bons, et joindre un chèque du montant voulu à l'ordre de Lutte Ouvrière. Ne pas oublier d'indiquer l'adresse d'expédition.

Envoi franco

Pour tous ceux qui ont du mal à lire : Audio-LO

Audio-LO vous permet désormais d'écouter sur internet une version audio de nos parutions : Lutte Ouvrière, Lutte de Classe et brochures du Cercle Léon Trotsky. Pour y accéder : www.lutte-ouvriere-audio.org

LUTTE OUVRIÈRE

(Union Communiste (Trotskyte)
 membre de l'Union Communiste Internationaliste)

L'Union Communiste trotskyste qui publie Lutte Ouvrière, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui communisme et socialisme sont le seul avenir pour l'humanité menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle divisée en classes sociales, qui repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel

Nous sommes convaincus que les travailleurs peuvent remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt personnel au maintien de l'actuelle société. Pour cela ils devront remplacer l'État de la bourgeoisie pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages du pouvoir économique et politique. Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre.

Les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé.

Lutte Ouvrière est édité par la société Éditions d'Avron – 6, rue Florian 93500 Pantin – Téléphone : 01 48 10 86 20 – SARL au capital de 7 622,45 euros, durée cinquante ans à partir du 1^{er} janvier 1970 – Gérant : Michel Rodinson. Associés : René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de la publication et responsable de la rédaction : Michel Rodinson. – Tirage : 14 000 exemplaires. Impression : Rotos 93 – 3, rue du Parc 93150 Le Blanc-Mesnil, téléphone : 01 48 14 21 65. – Commission paritaire des publications n° 1009 I 85576.

Lutte Ouvrière c/o Editions d'Avron 6, rue Florian - 93500 Pantin. Lutte Ouvrière (Ile-de-France) c/o Editions d'Avron 153-155 Avenue Jean-Lolive - 93500 Pantin.

Lutte Ouvrière sur Internet :

www.lutte-ouvriere.org
www.union-communiste.org
 e-mail : journal@lutte-ouvriere.org

Téléphone : 01 48 10 86 20
 Télécopie : 01 48 10 86 26

Soutenez-nous financièrement

Les chèques de soutien à Lutte Ouvrière doivent être libellés à : « **Jean-Paul Rigollet, mandataire financier de Lutte Ouvrière** » et sont à envoyer à **LUTTE OUVRIÈRE - BP 233 - 75865 Paris Cedex 18**.

Jean-Paul Rigollet a été déclaré le 23 décembre 1994 mandataire financier du parti Lutte Ouvrière conformément à la loi. Celle-ci dispose qu'il est seul habilité à recueillir les dons de personnes identifiées. Les dons d'une personne physique à un parti politique sont plafonnés à 7 500 euros par an. Tout don supérieur à 150 euros doit être versé par chèque. Seuls les dons versés par chèque ouvrent droit à la réduction fiscale prévue par la loi.

Adresser toute correspondance à :

LUTTE OUVRIÈRE - BP 233 - 75865 PARIS CEDEX 18

ABONNEZ-VOUS ! à Lutte Ouvrière et Lutte de Classe

Nom : Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Ci-joint la somme de :

par chèque à l'ordre de Lutte Ouvrière

ou virement postal : ccp 26 274 60 R PARIS

Tarif des abonnements	Lutte Ouvrière	Lutte de Classe
Destination :	6 mois	1 an
France, DOM-TOM	18 €	35 €
DOM-TOM avion	25 €	50 €
Europe, Afrique, Proche et Moyen-Orient	30 €	60 €
USA, Canada	35 €	70 €
Autre Amérique, Asie, Océanie	43 €	85 €
10 numéros		
	15 €	21 €
	20 €	22 €
	25 €	25 €

Envois sous pli fermé : tarifs sur demande

L'éditorial

d'Arlette Laguiller

Éditorial des bulletins d'entreprise
du 25 mars



Crise financière Une société à irresponsabilité illimitée

La crise financière actuelle risque de déboucher sur la crise économique la plus grave depuis la guerre. Cette perspective catastrophique est évoquée par une des têtes pensantes du monde capitaliste, l'ancien président de la banque centrale américaine. Une crise économique grave, cela signifie des milliers d'entreprises fermées ou fonctionnant au ralenti, des licenciements en masse, le chômage, la plongée dans la misère pour une grande partie de la population laborieuse.

Il n'y a aucune catastrophe naturelle à l'origine d'une telle catastrophe économique et sociale. Au contraire. Le jour même où un quotidien annonçait en grand titre cette menace, un autre grand titre soulignait que les plus grandes entreprises cotées en Bourse, celles du fameux CAC 40, avaient réalisé une masse de profits plus importante que jamais. L'économie capitaliste est en train de s'étouffer avec sa propre graisse.

Depuis des années on impose aux travailleurs, au nom de la compétitivité, de plus en plus de travail, avec des effectifs sans cesse diminués et de plus en plus mal payés. Les profits élevés des entreprises viennent de l'aggravation de l'exploitation. La masse croissante de profits n'est pas investie dans la production et dans la création d'emplois, mais dans des opérations financières, dans la spéculation.

C'est la croissance effrénée de la spéculation qui a conduit à l'effondrement du crédit hypothécaire américain puis, de proche en proche, à la crise de tout le système bancaire. Toutes les grandes banques de la planète en voulaient, de ces titres de crédit hypothécaire, tant ils rapportaient gros pendant un temps. Mais aujourd'hui, ils ne valent plus rien. Toutes les grandes banques détiennent de ces titres pourris, au point pour certaines d'être menacées de faillite. Toutes se méfient les unes des autres, toutes se refusent à se prêter mutuellement de l'argent, ce qui fait que le crédit manque alors que de l'argent, il y en a trop.

Rien que cette première phase de l'ébranlement

économique se traduit aux États-Unis, son épice, par des milliers de licenciements dans le bâtiment et dans le secteur bancaire, sans parler de ces millions de familles modestes chassées de leur logement récemment acheté, car dans l'impossibilité de payer les traites.

Tout le monde sait et tout le monde prédit que le recul de la consommation qui en résultera, conjointement à la difficulté d'obtenir du crédit, entraînera dans la récession d'autres secteurs de l'économie. La crise ne pourra pas rester limitée aux États-Unis.

La catastrophe est donc annoncée. Et à qui les dirigeants du monde capitaliste ont-ils commencé à en faire payer le prix ?

À ceux qui n'y sont pour rien. À ceux sur le dos de qui on a réalisé ces profits dont aujourd'hui l'économie crève.

Pour éviter la faillite en chaîne des banques mouillées jusqu'à l'os dans la spéculation, les banques centrales, c'est-à-dire les États, leur ont déjà distribué des sommes colossales. Elles se proposent de continuer dans cette voie et d'assainir la situation des banques en rachetant leurs titres pourris avec de l'argent public. Alors que les profits sont privés, leur solution consiste à socialiser les pertes.

Même si elles parviennent à enrayer la crise bancaire, ce qui n'est pas dit, cela se traduira par une accélération de l'inflation mondiale. Les hausses de prix minent déjà le pouvoir d'achat des salariés et des retraités. Ecraser le pouvoir d'achat des classes laborieuses, ajouter l'inflation au chômage, pour sauver les profits des banques et des entreprises qui spéculent – en réalité toutes le font –, voilà leur programme économique. Seule une explosion sociale peut les empêcher de l'imposer.

La société crève de cette organisation économique, aussi injuste qu'irrationnelle. Exproprier le grand capital pour mettre fin à la dictature des grands groupes capitalistes, à leur course au profit, voilà le seul programme que les classes laborieuses ont à opposer à celui des maîtres de l'économie.

Arlette LAGUILLER

• Samedi 29 mars

Manifestons pour la défense des retraites

Samedi 29 mars, la CGT et la FSU organisent dans tous les départements une journée de manifestations sur les retraites. En effet jeudi 27 mars le gouvernement, qui prépare un nouveau projet de loi pour le mois de juin, devait entamer des discussions à ce propos avec les syndicats.

Les réformes engagées depuis 1993 n'ont cessé de faire baisser le niveau des pensions, à tel point qu'actuellement la pension du régime général,

dans le privé, ne représente plus que 43 % du salaire lors du départ en retraite, alors que le régime général est censé garantir au moins 50 %. D'après la Caisse d'assurance vieillesse, ce taux de remplacement devrait continuer à chuter, pour atteindre 40 % en 2040. La CGT dénonce aussi le fait que le montant des retraites complémentaires Agirc et Arrco a baissé de 20 % en dix ans. Enfin la revalorisation des retraites, de 1,1 % cette année, est bien

inférieure à l'explosion du prix des produits alimentaires, de l'essence et du logement.

Actuellement, plus de 4 millions de retraités ont à peine plus que 600 euros par mois pour vivre. Leur nombre ne fait qu'augmenter. Mais cela ne suffit encore pas au gouvernement et au patronat. Le gouvernement annonce déjà qu'il entend bien allonger la durée de cotisation à 41 ans d'ici à 2012, comme prévu par la réforme Fillon de 2003. De son

côté, le patronat demande un relèvement de l'âge légal de départ en retraite, de 60 ans à 62 ou 63 ans.

Sacrifier les retraites des salariés pour augmenter les profits et les dividendes des possédants, voilà leur programme, et voilà ce qu'il faut empêcher par une réaction de tous les retraités présents et à venir, c'est-à-dire de l'ensemble du monde du travail.

Christian BERNAC

**À Paris
Samedi
29 mars
à 14 h 30
de la place
de la Nation
à la Bastille**

• JO

Diplomatie et hypocrisie, disciplines olympiques

Les Jeux olympiques qui vont s'ouvrir en août prochain à Pékin, avant même d'être l'occasion d'une confrontation entre les sportifs de différentes disciplines, sont, comme les précédents, une formidable vitrine pour les groupes commerciaux qui y investissent des milliards, en espérant un retour conséquent sur investissement : souvenons-nous, et c'est un exemple parmi bien d'autres, des jeux d'Atlanta qui ont servi à la promotion de Coca-cola.

Mais c'est aussi une occasion pour les gouvernements des différents États de s'exhiber, en premier lieu ceux des pays organisateurs, mais aussi ceux des pays participants. Les âpres discussions qui se déroulent périodiquement, tous les quatre ans, pour les JO afin de désigner le futur pays organisateur, n'ont rien à voir avec le flair-play qui, essaie-t-on de nous faire croire, serait de règle dans le domaine du sport.

Il est donc tout à fait naturel et légitime que des opposants tentent d'utiliser cette opportunité, cet immense porte-voix à l'échelle de la planète, pour se faire entendre. C'est ce qu'ont fait des militants de « reporters sans frontière », en brandissant inopinément une banderole devant les caméras de télévision, lors de la cérémonie de départ de Grèce de la flamme olympique, pour dénoncer la répression du gouvernement chinois au Tibet. Ils s'indignent et dénoncent – et il y a de quoi – la prudence et les contorsions verbales embarrassées des officiels français qui, dans un premier temps, se sont montrés fort peu bavards, et qui appellent seulement désormais le gouvernement chinois à « plus de retenue ».

En réalité, Sarkozy (qui affirmait sans rire en mai 2007 qu'il ne croyait pas « à la *realpolitik* qui fait renoncer à ses valeurs sans gagner de contrats ») comme son gouvernement, comme leurs prédécesseurs et les gouvernements d'autres pays, se moquent bien de l'application des Droits de l'homme en Chine, comme ils s'en moquent d'ailleurs sur le reste de la planète. Quant aux droits des peuples, ils ne s'en soucient pas davantage.

Les prises de positions des uns et des autres à l'égard de la Chine relèvent uniquement des intérêts diplomatiques du moment, voire plus prosaïquement des intérêts commerciaux immédiats des différents gouvernements, c'est-à-dire des gros contrats que cela signifie. Dire cela est une banalité, mais c'est quand même une bonne chose que cette hypocrisie dans les rapports diplomatiques puisse apparaître aux yeux du plus grand monde.

Même si les images de la banderole réclamant plus de libertés au Tibet n'a pas pu être vue par les téléspectateurs chinois, elle a au moins pu être vue par les téléspectateurs en France et dans d'autres pays. Et c'est tant mieux.

Jean-Pierre VIAL

Le prochain Cercle Léon Trotsky

aura lieu le vendredi 18 avril à 20 h 30

Théâtre de la Mutualité

24, rue Saint-Victor à Paris 5^e
(Métro : Maubert-Mutualité)

Participation aux frais : 3 euros

• Gestion de l'eau en Île-de-France

Une rente à perpétuité pour Veolia ?

À la suite des élections, les conseils municipaux de 144 communes d'Île-de-France, hors Paris, désignent ces jours-ci leurs délégués à un regroupement intercommunal, le SEDIF, le Syndicat des eaux d'Île-de-France.

Celui-ci avait été épinglé par la revue *Que choisir ?*, en janvier 2006, pour « une surfacturation phénoménale ». Une enquête de novembre 2007 avait confirmé l'inscription de Veolia au livre des records des marges bénéficiaires. Cette société, à laquelle le SEDIF a confié la gestion de l'eau et sa facturation jusqu'à fin 2010, ferait payer le service de l'eau aux habitants 2,5 fois son coût !

L'opacité des comptes ne permet pas de savoir comment les marges exorbitantes prélevées sur l'utilisateur se sont retrouvées dans les profits engrangés par Veolia. Veolia n'a pas pris la peine de répondre à *Que Choisir ?*, qui dénonçait les « profits abusifs » des distributeurs et le « scandale sur facture ». C'est le président du SEDIF qui s'est chargé de la défense des intérêts du trust de l'eau, un président qui n'est autre qu'André Santini, maire d'Issy-les-Moulineaux et secrétaire d'État chargé de la Fonction publique dans le gouvernement Fillon.

En 2006, André Santini avait exprimé « sa stupeur » et son « indignation » face à la première enquête de *Que choisir ?*,

affirmant que le service de l'eau fournissait « un produit sûr et d'une qualité irréprochable, cent fois moins cher que l'eau en bouteille ! » Récemment, il s'est décidé à fournir quelques chiffres aux enquêteurs de *Que choisir ?* qui ont estimé que certains postes de dépenses étaient « très excessifs » par rapport aux prix de référence en leur possession.

Ainsi, une grande partie des communes d'Île-de-France adhérentes au SEDIF verse régulièrement une rente à Veolia (ex-Générale des eaux, Vivendi) depuis... 1923. Le contrat en cours, conclu en 1962, prendra fin le 31 décembre 2010. En principe, il y aura alors le choix pour ces communes entre un nouveau contrat avec une des trois sociétés privées – Veolia, Suez ou la Saur – ou bien décider de recourir à une

gestion publique.

Des maires de gauche se sont prononcés pour une gestion publique directe de l'eau en Île-de-France. Ils ont lancé un appel à leurs collègues dans ce sens et plusieurs études officielles confirment que l'eau revient moins cher gérée en régie directe que quand elle est concédée à une société de traitement et de distribution de l'eau. Il serait donc décisif que l'eau cesse d'être au service de Veolia et des deux autres compagnies, et qu'elle soit prise en charge directement par la collectivité, sous le contrôle des usagers. D'ailleurs, dans de nombreuses communes, des associations de locataires se fixent comme objectif de contrôler les charges, parmi lesquelles figure la facture d'eau, qui pèsent lourdement sur les budgets. Qu'elles aient leur mot à dire serait la moindre des choses.

Jean SANDAY



• Déchets, énergie, transports en commun

La pompe à profits

Les deux grosses sociétés qui ont avec les communes des contrats pour les ordures ménagères, l'énergie, les transports en commun et l'eau se portent à merveille. Veolia vient d'annoncer un bénéfice net pour 2007 de 927,9 millions d'euros, en augmentation de 22,3 %. De son côté, le groupe Suez-Lyonnaise des eaux se félicite d'avoir dégagé un bénéfice net record de 3,9 milliards d'euros, en hausse de 8,8 %.

Dans la communication à leurs actionnaires, ces entreprises se vantent de leurs profits, mais dès lors que des études, comme celle établie récemment par *Que Choisir ?*, tentent d'établir un lien entre ces profits et les prix payés par les usagers, elles crient au scandale.

Pourtant, chacun peut constater que la taxe ou la redevance d'enlèvement des ordures ménagères continue de flamber (+4,5 % en moyenne en 2007). Les habitants de quartiers desservis par les réseaux de chaleur payent de plus en plus cher,

comme ils payent cher les transports en commun. Selon les estimations de la fédération patronale de l'eau elle-même, la facture d'eau, répercutée dans les charges locatives ou de copropriété, se monte en moyenne à 365 euros par an (+3,2 % en moyenne l'an dernier).

Les porte-parole de ces sociétés, ou ceux qui en assurent la défense, justifient les tarifs qu'elles pratiquent par la nécessité de mieux préserver l'environnement. Mais les sociétés répondent-elles à leurs obligations, par exemple pour remplacer les canalisations d'eau afin de diminuer les fuites souterraines ? Ont-elles pour souci la santé de la population quand elles éliminent les déchets ?

Elles se gardent bien de donner aux usagers les moyens de le vérifier.

Ces services publics devraient être soumis au contrôle des usagers. Cela permettrait de constater que la popula-

tion qui vit dans des communes en contrats avec Veolia, Suez, ou la troisième de ces sociétés, la Saur, paye de plus en plus cher pour alimenter leur pompe à profit. D'ailleurs, des présidents d'agglomérations ont réussi à pouvoir récupérer de l'argent prélevé indûment par les sociétés. Pour Lyon, une baisse du mètre cube d'eau de 16 % a été acceptée par Veolia et par une filiale de Suez, bénéficiaires d'un contrat conclu en 1986 pour 30 ans. Quant à la communauté urbaine de Bordeaux, elle a demandé à Suez de revoir sa rémunération à la baisse et de restituer aux usagers 317 millions d'euros sur la distribution d'eau et sur l'assainissement des eaux usées.

De tels exemples font la preuve que, quand on les presse un peu, les prestataires de services doivent reculer et admettre qu'ils abusent, et largement. Les usagers doivent d'autant plus réclamer la transparence sur les factures qu'on leur fait payer !

J.S.

• Sous-marin nucléaire

Escroquerie à l'assurance

Vendredi 21 mars, le chef de l'État et chef des armées a visité le chantier de construction du quatrième sous-marin nucléaire lanceur d'engins, le *Terrible*.

Sarkozy a évidemment qualifié la réalisation de « *prouesse industrielle* ». Merveilleuse prouesse que de consacrer le travail des ingénieurs et des ouvriers les plus qualifiés, et les technologies les plus pointues pour pouvoir raser, en restant hors de portée, des villes et mêmes des pays entiers !

Puis Sarkozy a abordé le fond de la question en affirmant que « *le budget de la défense est le deuxième de l'État et qu'il le restera* ». L'État continuera à dépenser, pour la seule dissuasion nucléaire, l'équivalent « *de la moitié du budget de la justice ou de celui des transports* » a-t-il ajouté.

Ce *Terrible* l'est surtout pour les finances puisque sa construction coûte à elle seule 2,4 milliards d'euros, sans les missiles et les têtes nucléaires.

• Perpignan

Les élections municipales et l'« affaire des chaussettes »

Lors du dépouillement au second tour des élections municipales à Perpignan, le président d'un bureau de vote a été surpris avec quelques bulletins de vote et enveloppes dans les poches et dans les... chaussettes.

Cette fraude électorale avérée a donné lieu depuis à de nombreuses railleries, mais aussi à quelques réactions de colère et d'indignation : le président du bureau de vote coupable est par ailleurs le frère d'un colistier du maire sortant UMP. Selon lui, il avait l'intention de « *refaire l'appoint après avoir constaté une erreur de comptage dans le nombre des bulletins déposés dans l'urne* ». Ben voyons !

La liste de gauche-Modem, battue de 574 voix (sur 41 938 exprimées), a constitué un recours en annulation déposé vendredi 21 mars auprès

Ce pactole est englouti par le cortège habituel des marchands de canons, Thales, qui vient de plus de se voir offrir une grosse part des chantiers navals militaires, EADS, Safran et quelques

s'agirait donc de la défense du pays, de « *son assurance-vie* ». D'ailleurs comme cette « assurance » couvrirait l'ensemble des pays de l'Union européenne il a lancé un discret appel pour



autres de moindre taille.

Le nouveau président a tenté de justifier ces dépenses somptuaires comme le faisaient ses prédécesseurs. Ne craignant pas le ridicule Sarkozy a avancé que la force de dissuasion nucléaire protégeait le pays du terrorisme international, des agressions éventuelles de l'Iran et de la menace de prolifération nucléaire. Et pourquoi pas aussi des Martiens ? Selon Sarkozy, il

faire participer aux frais les autres États européens. On peut parier que ceux-ci ne se précipiteront pas, ayant leurs propres « protégés » capitalistes à arroser.

En revanche la population vivant en France n'a pas d'autre choix que de continuer, bien malgré elle, à verser des primes d'assurance-cash aux marchands de canons français.

Paul GALOIS

• Contre la politique anti-immigrés du gouvernement

Français, immigrés : solidarité

Samedi 5 avril, à Paris comme dans de nombreuses autres villes, des manifestations sont organisées à l'appel de plusieurs associations pour s'opposer à la politique xénophobe du gouvernement Sarkozy.

Le ministre des expulsions Hortefeux renforce ses moyens pour trier les immigrés : accepter les travailleurs utiles au patronat et rejeter les familles.

Quant au ministère de la Justice, il fait systématiquement appel contre les décisions de justice favorables aux sans-papiers et aux personnes qui les aident. Par exemple, en mai 2007, un Malien, Salif Kamaté, a subi des violences policières lors de son embarquement forcé. Des passagers de l'avion ont protesté et l'expulsion a été suspendue. Un jugement du tribunal de grande instance de Bobigny l'a libéré, reconnaissant sa légitime défense face à une brutalité démesurée des policiers. Mais le ministère s'est acharné, faisant appel de ce jugement, et le 18 mars dernier, Salif Kamaté (qui vit en France depuis 1972) a été condamné à cinq mois de prison ferme ! Les passagers qui avaient exprimé leur solidarité, ont, eux aussi, été poursuivis en justice.

Maintenant, dans les

LA XÉNOPHOBIE D'ÉTAT TUE



avons embarquant des expulsés, le ministère de l'Intérieur fait distribuer des tracts pour menacer d'amendes et de peines de prison ferme les passagers qui exprimeraient leur solidarité avec les sans-papiers ou qui s'indigneraient des violences de la police.

Contre cette politique xénophobe, il faut exiger la régularisation des sans-papiers !

Louis BASTILLE

**Manifestation nationale
Samedi 5 avril
à 14h30
à Paris
de la place d'Italie
au ministère
de l'Immigration
avec le soutien
de Lutte Ouvrière**

• Ils protestaient contre des conditions d'expulsion

Une avocate et un médecin gardés à vue

Le 11 mars, Fatima M'Baye, avocate et présidente de l'Association mauritanienne des droits de l'homme, s'est retrouvée dans un vol d'Air France au départ de Roissy. À bord de l'avion se trouvait également un jeune Mauritanien en cours d'expulsion, encadré par des policiers. Entendant ses cris étouffés et jugeant inhumain et dégradant le traitement qui lui était infligé, elle a demandé aux policiers de détacher le jeune.

Résultat, elle et un médecin français qui était également intervenu ont passé vingt-quatre heures en garde

à vue dans une cellule crasseuse de la police judiciaire de Roissy. Selon le témoignage de l'avocate, pour ajouter à ce traitement humiliant, les policiers lui ont infligé une fouille corporelle et l'ont privée de ses effets personnels.

Certains veulent y voir un excès de zèle de la police française. En fait, il s'agit d'un comportement de plus en plus fréquent et, à l'évidence, destiné à dissuader tous ceux qui veulent prendre la défense des victimes d'expulsions et de traitements indignes.

R.M.

Correspondant LO

Grèves contre les suppressions de postes Faire reculer le gouvernement pour préserver l'avenir des jeunes

La journée d'action du 18 mars dans l'Éducation nationale a montré le mécontentement des enseignants et des élèves devant la sape programmée de l'enseignement. Des collèges et des lycées, généraux et professionnels, n'avaient d'ailleurs pas attendu cette date pour se mettre en grève, des mouvements se poursuivent dans des établissements de toutes les académies, et il semblerait qu'ils s'étendent.

L'annonce, courant février, de la dotation horaire globale (DHG, c'est-à-dire le nombre

d'heures d'enseignement attribuées à chaque établissement) a montré concrètement ce que signifiait la suppression de 11 200 postes prévue pour la rentrée 2008, dont 8 830 pour les collèges et lycées. Dans tel lycée, école ou collège, ce sont plusieurs postes de professeurs qui disparaissent ; dans d'autres, ce sont des matières, des cours en demi-groupe ou même des sections qui sont supprimées. Il y aura par exemple 777 postes en moins dans l'académie de Lille, 115 dans celle de Nice, 637 dans

celle de Créteil, etc. Les conséquences seront une dégradation des conditions de travail des élèves, qui se retrouveront moins encadrés dans des classes plus chargées, et des enseignants sur lesquels des pressions s'exercent déjà pour qu'ils effectuent plus d'heures de cours.

Dans l'enseignement professionnel, c'est encore pire puisqu'il est prévu de supprimer certaines filières et, surtout, de généraliser la réforme du baccalauréat professionnel qui a déjà commencé. Les élèves passeraient leur bac pro en trois ans

au lieu de quatre, ce qui ferait perdre à chacun 918 heures sur son cycle de formation, dont 612 en enseignement technologique. Rien d'étonnant à ce que, dans beaucoup d'endroits, ils soient les premiers à manifester contre les mesures d'un gouvernement qui, d'un côté, parle « d'ambition réussite » et, de l'autre, baisse le niveau de qualification des élèves de l'enseignement professionnel et technologique, c'est-à-dire bien souvent des jeunes issus de milieux populaires qui s'étaient dirigés vers cet enseignement parce

qu'ils avaient accumulé des retards et des difficultés.

La protestation actuelle ne se limite pas aux enseignants et aux élèves. Plus fréquemment que dans des mouvements passés, ils sont soutenus activement par les parents qui, dans un certain nombre d'endroits, participent aux assemblées générales ou aux actions proposées. Les chances de réussite et l'avenir des jeunes sont compromis par cette politique d'économies dans l'Éducation nationale, et cela est inacceptable.

Marianne LAMIRAL

En Seine-Saint-Denis

La mobilisation s'amplifie

Commencée avant les vacances de février au lycée Bartholdi de Saint-Denis, suite à l'annonce de la suppression de cinq postes d'enseignants, la mobilisation s'est généralisée dès la rentrée, le 10 mars, dans les lycées de la ville.

Au lycée Paul-Éluard, où l'équivalent de quatorze postes d'enseignants sont supprimés, un mouvement de grève reconductible avait été voté pour la semaine par les enseignants, tandis que les élèves mettaient un blocus en place, suivis par ceux de l'Enna, puis par ceux du lycée Suger le jeudi 20 mars. Ce jour-là, une manifestation a réuni près de 500 élèves faisant le tour des établissements scolaires.

Partout, c'est l'annonce de la suppression de postes dans ces établissements qui a suscité ces

réactions. Pour les élèves, c'est un mouvement de révolte contre les choix du gouvernement qui, pour favoriser les plus riches, impose des mesures d'économies touchant particulièrement les établissements des banlieues populaires. C'est « la révolte des pauvres cons », comme on a pu le lire sur une banderole de la manifestation.

À Paul-Éluard, les élèves ont tapissé les grilles d'affiches et de banderoles sur lesquelles on peut lire : « Mars 2008 - Mai 1968 » et des slogans de 68. Les lycéens ont mis en place une organisation inter-établissements qui a décidé des actions pour élargir le mouvement. Il était prévu une manifestation dans la ville le mercredi 26 mars, la participation à la manifestation parisienne le lendemain et une information de la popula-

tion par une distribution massive de tracts sur le marché vendredi 28 mars.

Enseignants et lycéens sont de plus en plus déterminés. Le

mouvement, qui touche aussi les collèges, est en plein développement et l'un des slogans ayant le plus de succès chez les lycéens dans les manifestations,

« Sarkozy, t'es qu'un nain », montre l'ambiance.

Correspondant LO



• Collège Louise-Michel – Clichy-sous-Bois

Parents et enseignants mobilisés

Au collège Louise-Michel de Clichy-sous-Bois, pourtant classé « ambition réussite », nous avons eu connaissance avant les vacances de février de la baisse des moyens attribués à l'établissement pour l'année prochaine : quatre classes supprimées et sept postes d'enseignants en moins sur cinquante-cinq, et baisse des horaires de français en cinquième et en quatrième. Pour protester contre ces mesures, les ensei-

gnants avaient fait une journée de grève avant les vacances de février et décidé de s'adresser aux parents d'élèves pour les informer de la situation.

Le 10 mars, lundi de la rentrée, une vingtaine de parents sont venus à la réunion. Indignés et inquiets des mesures annoncées, ils décidèrent d'organiser une journée « collège désert » pour la semaine suivante.

Elle fut particulièrement

réussie, puisqu'il y avait à peine une quinzaine d'élèves (hors sections professionnelles) présents dans l'établissement. Ce fut aussi l'occasion de rencontrer les parents d'élèves. Une lettre conjointe fut envoyée à l'inspection d'académie pour réclamer la réouverture de deux classes et le rétablissement des horaires de français. Mardi 18, la journée de grève nationale fut bien suivie, et les parents décidaient de continuer l'opération

« collège désert » au moins jusqu'à la venue de l'inspection, annoncée pour le lendemain. Celle-ci ne proposant que la création d'un poste d'assistant pédagogique, les parents reconduisirent leur action.

Tous les jours, ceux-ci sont présents à la grille du collège, pour affirmer leur soutien aux enseignants. Peu à peu, l'idée d'étendre la mobilisation aux autres établissements de Clichy fait son chemin.

Une visite a été rendue au lycée Alfred-Nobel, lui aussi touché par les suppressions de postes et la réforme des bacs professionnels.

Les deux établissements ont décidé ensemble d'appeler à une réunion publique à Clichy le mardi 25 mars pour dénoncer les mesures d'économies du gouvernement.

Correspondant LO

et les fermetures de classes



• Montreuil (Seine-Saint-Denis)

En grève

Les annonces de restrictions budgétaires sur l'éducation se traduisent à Montreuil par des prévisions catastrophiques pour la rentrée 2008. Au lycée Jean-Jaurès, c'est l'équivalent de onze postes qui sont supprimés, avec des fermetures de classes et des gonflements d'effectifs par classe ; dix sont supprimées au lycée Eugénie-Cotton où, à la place, on met des heures supplémentaires ; quatre au lycée Condorcet, ainsi qu'une classe de seconde et une demi-classe de première. Au lycée d'horticulture, 13 % des moyens d'enseignement disparaissent dans la section professionnelle.

Les justifications données à ces restrictions sont diverses : il y aurait un « creux démographique », la mise en place des bacs pros en trois ans permet la suppression d'un nombre important de classes ou, tout simplement, le rectorat dit que les lycées ont trop de moyens ! Et puis c'est à la mode, il faut faire des heures supplémentaires... au détriment des emplois.

Depuis plusieurs semaines, des grèves et des mouvements ont lieu dans les établissements de la ville. Ce sont les lycéens du lycée horticole qui, les premiers, ont fait parler d'eux en bloquant leur établissement à cinq reprises. Puis, mardi 18 mars, les enseignants des lycées Eugénie-Cotton et Condorcet se sont mis en grève et ont décidé de la poursuivre le lendemain.

Ce jour-là, nous nous sommes retrouvés entre vingt-cinq

et trente en grève sur chaque établissement, avant de nous rejoindre devant le rectorat. Au total, 60 à 80 personnes, des profs, des élèves et des parents, ont attendu pendant près de deux heures, sous la pluie, avant qu'on leur propose un rendez-vous... pour le mercredi suivant, c'est-à-dire après que la décision de supprimer les postes eut été confirmée. Tous les manifestants sont alors entrés dans le bâtiment voisin où se réunissait un premier « groupe de travail » qui préparait la réunion devant entériner les suppressions de postes. Devant les représentants médusés de l'administration, ils ont alors exprimé leur ras-le-bol.

Vendredi 21 mars, plusieurs centaines d'enseignants, de parents et d'élèves se sont retrouvés devant le rectorat. Le recteur a alors considéré que la réunion ne pouvait se tenir et l'a reportée au mardi suivant.

Mardi 25 mars, la grève continuait toujours, même si la commission rectorale, sans les représentants syndicaux qui ont refusé d'y siéger, a entériné les suppressions de postes, pendant qu'une manifestation avait lieu devant le rectorat. Un rendez-vous était pris pour manifester de nouveau le jeudi 27 mars.

Correspondant LO

• Lycée Voltaire – Paris XI^e

Les suppressions de postes ne passent pas

Le lycée-collège Voltaire, à Paris XI^e, est particulièrement touché par les suppressions de postes. Sur huit départs à la retraite, sept ne seraient pas remplacés et deux postes occupés par des collègues devraient disparaître, soit au total neuf postes supprimés. De plus il est prévu deux classes de moins, une de seconde et une de première. En fait, bon nombre de suppressions de postes sont « compensées » par des heures supplémentaires, ce que nous refusons absolument. Nous nous sommes d'ailleurs engagés par écrit et par matière à refuser ces heures supplémentaires à la rentrée prochaine.

Après un premier débrayage avant les vacances de février, où de nombreux élèves nous avaient accompagnés au rectorat, le proviseur nous avait assuré à la rentrée que les deux postes des collègues en place seraient maintenus. Mais nous voulions garder tous nos postes ainsi que nos classes. La grève a été décidée pour le lundi 17 mars, pour préparer la grève nationale du 18 mars. Toujours en grève le mercredi 19, nous sommes retournés au rectorat et c'est là que nous avons appris que les deux postes soi-disant sauvés étaient en fait bien supprimés !

Le blocage a alors été immédiatement décidé pour le lende-

main, et c'est plusieurs dizaines d'enseignants et d'élèves qui étaient dès le matin devant l'établissement. L'assemblée générale qui a suivi n'a jamais été aussi nombreuse : 55 profs ont voté la poursuite de la grève et du blocage de la cité scolaire.

Notre combat est lié à celui des autres établissements, et le plus possible d'établissements de l'Est parisien, touchés comme nous par les suppressions de postes, ont été contactés et visités.

Les élèves du lycée, participent aux différentes actions en apportant leur nombre et leur enthousiasme. Eux-mêmes sont passés dans des lycées avoisinants pour faire sortir leurs camarades des autres lycées.

Une réunion avec les parents organisée avec la FCPE, mardi 25 au soir, a été un réel succès, avec près de 200 parents et une quarantaine de collègues présents ainsi que des élèves.

Dans le lycée, la grève est de plus en plus active, les assemblées générales de plus en plus nombreuses, et on peut espérer que sur Paris d'autres lycées et collèges vont nous rejoindre dans la grève et les manifestations.

Correspondant LO

• Lycée Arthur-Rimbaud La Courneuve

Non aux menaces de licenciement contre une enseignante titulaire !

Une professeur de lettres-histoire du lycée professionnel Arthur-Rimbaud est convoquée le 2 avril devant le conseil de discipline « pour une sanction pouvant aller jusqu'au licenciement pour insuffisance professionnelle ».

Enseignant depuis vingt et un ans à l'Éducation nationale, titularisée en 1999, elle n'a commis aucune faute professionnelle. Mais à la suite de deux rapports d'inspection défavorables, dans deux classes difficiles de seconde BEP, le rectorat envisage son licenciement.

Agée de 62 ans, cette enseignante souhaiterait évidemment profiter d'une retraite bien méritée, mais elle ne dispose pas d'une ancienneté suffisante pour obtenir la retraite de la fonction publique et souhaite donc, comme elle en a le droit, continuer sa carrière.

Reçue en entretien au rectorat, le 12 mars, elle a indiqué qu'elle acceptait d'exercer une autre fonction, sans perte de salaire, en attendant de prendre sa retraite. Mais la responsable des ressources humaines a traité avec mépris sa proposition en lui demandant : « Mais qu'est-ce que vous savez faire ? »

Le lendemain, un point d'information était prévu à la récréation au lycée. La trentaine d'enseignants présents, apprenant avec stupéfaction la menace sur leur collègue, ont aussitôt décidé de ne pas prendre les élèves, faisant grève et faisant circuler une pétition, signée à la quasi-unanimité du personnel. Des témoignages de soutien ont été écrits par plusieurs collègues, des communiqués ont été envoyés à la presse, et une nouvelle action de soutien a été prévue pour le 2 avril, jour du conseil de discipline.

Correspondant LO

• Crise financière

Tant va la cruche à l'eau...

Depuis le début de la crise financière l'automne dernier, les États des grandes puissances capitalistes n'ont cessé d'injecter de l'argent public dans les marchés financiers pour, disent-ils, « faire baisser la tension ». Mais, la tension ne baissant pas et la confiance tardant à se rétablir, le système financier malade reçoit encore et toujours de nouvelles perfusions.

Ainsi le 19 mars le gouvernement américain a autorisé des organismes semi-publics à investir 200 milliards de dollars pour stabiliser le marché des prêts hypothécaires. Le 25 mars, la Banque centrale européenne a accordé un prêt de 15 milliards de dollars, au taux de 2,615 %, aux banques européennes en manque de liquidités. Le 27 mars la Fed, la banque centrale américaine, accordera 50 milliards de dollars de prêts aux banques, au même taux qui ferait la joie d'un travailleur achetant une voiture.

Cela fait longtemps que les États et les banques centrales



La Bourse de Wall Street

dépensent l'argent qu'ils n'ont pas pour tenter en vain de « boucher le trou de la baignoire », selon l'expression du

ministre japonais de l'Économie. Aussi ce dernier et quelques autres banquiers et dirigeants du monde capitaliste

envisagent-ils maintenant des mesures plus radicales. Ils proposent que les États et les banques centrales rachètent carrément toutes les créances douteuses pour assainir le marché. Eponger ainsi la dette des spéculateurs, c'est-à-dire de toutes les grandes banques, coûterait d'après eux de deux à trois mille milliards de dollars.

Outre le fait que cela ne réglerait pas la question, car c'est tout le système qui est pourri, d'où les États tireraient-ils cette somme ? De nulle part en apparence, des poches des populations en réalité.

Car ces trois mille milliards de dollars seraient une création monétaire des États et de leurs banques centrales, et s'inscriraient donc comme autant de déficits budgétaires. Or ces derniers se payent par la hausse des prix, alors que les salaires sont bloqués ; par les économies sur les services publics, les infrastructures, l'éducation, la santé ; par la hausse des impôts indirects. Toutes mesures qui sont des attaques directes contre les plus pauvres.

Les États-Unis en sont

l'exemple le plus éloquent. C'est le pays où l'on trouve à la fois les sociétés capitalistes les plus riches, le déficit budgétaire le plus élevé (175,66 milliards de dollars pour le seul mois de février), des millions de gens expulsés de leurs logements, des ponts qui s'écroulent en pleine ville faute d'entretien, une classe ouvrière dont le niveau de vie est en chute libre. La place prépondérante des États-Unis dans l'économie mondiale leur permet en outre de faire financer leur dette par leurs concurrents, ce qui fait que les travailleurs chinois, entre autres, payent aussi leur part du déficit américain.

Tous les autres pays capitalistes, au premier rang desquels la France, en sont peu ou prou au même point et suivent le même chemin. Alors cette ponction éventuelle de trois mille milliards sur le dos des populations, loin de mettre fin à la crise financière, ne ferait en définitive qu'accélérer la cadence. Mais jusqu'où et jusqu'à quand ?

Paul GALOIS

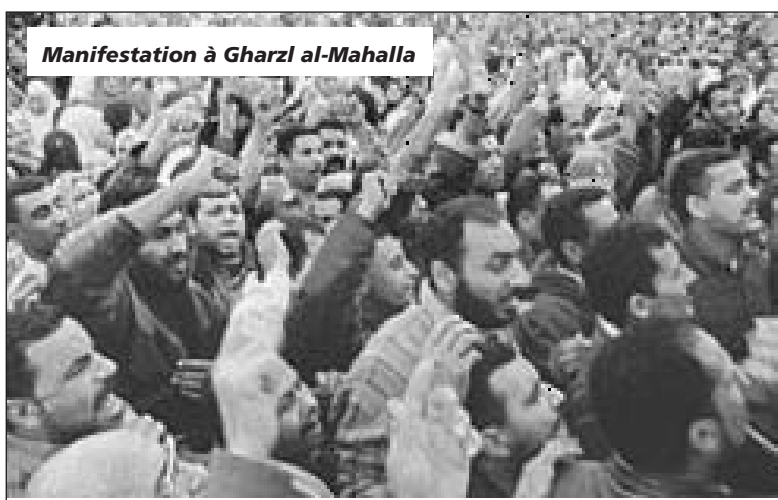
• Égypte

Luttes pour le pain, luttes pour les salaires

Depuis le début de l'année, le prix des produits alimentaires de base a fortement augmenté en Égypte. Une grande partie de la population est obligée de se rabattre sur le pain, dont le prix a lui aussi explosé, suivant celui de la farine. Des millions d'Égyptiens aux très faibles revenus n'ont d'autre solution que de faire la queue devant les boulangeries qui vendent les galettes de pain à prix subventionné.

Ainsi dès 6 heures du matin, avant le travail, avant l'école, des mères de famille, des enfants, des salariés doivent se masser dans des files d'attente, plusieurs heures parfois, pour acquérir les galettes qui vont nourrir la famille. Les queues, du fait que les quantités sont insuffisantes pour tous, provoquent souvent des bousculades. Quinze personnes auraient même trouvé la mort dans différentes régions dans des bagarres causées par la pénurie de pain. Il

faut dire que le prix du pain non moyen, ayant doublé en deux



Manifestation à Gharzi al-Mahalla

subventionné peut atteindre dix fois celui de la galette subventionnée. Les hausses sont quotidiennes, à tel point qu'en trois mois, selon des observateurs de l'ONU, le budget alimentaire moyen aurait augmenté de 50 %. Le riz et les pâtes flambent, le kilo de riz est passé en une journée de 3,50 à 4 livres, soit 0,50 euro, un euro équivalant à 8 livres égyptiennes. De même, le litre d'huile non subventionné est à 10 livres, le kilo de poulet à 50 livres en

mois. La viande a ainsi disparu de l'alimentation de beaucoup de familles.

Ces prix peuvent paraître bas, vus de l'Occident. Mais le salaire mensuel de millions d'ouvriers et d'employés, en particulier dans les services de l'État, est à peine de l'ordre de 200 livres (24 euros). Bien sûr, il y a des salaires plus élevés que ce minimum, obtenus à coup de primes, d'heures supplémentaires, ou en cumulant plusieurs emplois. Mais de toute façon

c'est très insuffisant pour se loger, circuler et nourrir une famille, et la survie est une préoccupation permanente.

Les manifestations de colère sont de plus en plus fréquentes. En février, des milliers de travailleurs du textile se sont rassemblés à Ghazl al-Mahalla, au nord du Caire, pour protester contre les hausses des prix alimentaires et exiger une augmentation radicale du salaire minimum à l'échelle du pays. La somme avancée était de 1 200 livres (144 euros). L'Union syndicale officielle réclame d'ailleurs elle-même que le salaire minimum atteigne 800 livres. En décembre, c'étaient les employés des impôts qui avaient, lors d'un sit-in, exigé que leur salaire moyen passe de 300 à 1 500 livres. Tout récemment les médecins, débutant avec un salaire de base de 200 livres, ont réclamé un minimum de 1 000 livres. Devant ces manifestations, le Premier ministre Nazif n'a trouvé à répondre qu'en évoquant l'illégalité de la grève en Égypte. Le

président Moubarak, quant à lui, a demandé à l'armée et au ministère de l'Intérieur de veiller à l'approvisionnement en pain.

Dans un pays où près de la moitié des 80 millions d'habitants doivent vivre avec deux dollars ou moins par jour, une inflation atteignant officiellement 12,5 % fin février – en réalité sans doute bien supérieure – ne peut que faire monter la colère dans les villes et les villages. La couche de parasites repus qui étalent leur richesse dans l'entourage de la famille Moubarak, de l'appareil d'État, et des états-majors des firmes nationales ou internationales, devrait se souvenir des émeutes des affamés survenues en 1977, lorsqu'Anouar el-Sadate avait, sous la pression du Fonds monétaire international, décrété la fin des subventions sur les produits de base de l'alimentation et avait dû rapidement reculer.

Viviane LAFONT

• Grèce

Une attaque en règle contre les retraites

Jeudi 20 mars, par 151 voix sur 300, le gouvernement grec a fait voter l'essentiel de sa loi sur la réforme des retraites.

La veille, une grève générale avait paralysé le pays, bloquant les trains, les avions, les bateaux, toutes les administrations, les écoles et les universités ainsi que les tribunaux, les hôpitaux et les médias.

À l'appel des deux grandes centrales syndicales du privé (GSEE) et du public (ADEDY), des dizaines de milliers de manifestants ont défilé dans les grandes villes, en particulier à Athènes. La grève s'est même poursuivie le jeudi, entre autres dans les transports et dans la presse.

Le gouvernement de droite de Costas Caramanlis a déclenché ainsi une attaque en règle contre

les travailleurs, sous prétexte de simplifier un système extrêmement complexe et de mettre fin à certains « privilèges » : on connaît la chanson ici, même si dans le cas de la Grèce ce sont les employés de banque et non les cheminots qui sont particulièrement visés. En réduisant de 133 à 13 le nombre de caisses de retraite, cette loi, qui s'appliquera par étapes d'ici 2013, va en même temps repousser l'âge effectif du départ en retraite et abaisser le montant des pensions pour toutes les travailleuses et les travailleurs. Les mères de famille verront ainsi l'âge de départ en retraite repoussé de deux à cinq



Ethnos tis kiriakis

ans selon leur situation. Les départs anticipés, qui permettaient de partir avant 65 ans pour les hommes et 60 ans pour les femmes sans trop amputer leurs revenus, coûteront beaucoup plus cher. Les pensions vont diminuer de 10 à 40 % par rapport à ce qu'elles auraient dû être dans l'ancien système.

Or la situation des travailleurs, et à plus forte raison celle des retraités, est de plus en plus difficile. Les prix grecs sont pro-

ches de ceux que nous connaissons et, ces derniers temps, ceux des produits alimentaires de base ont subi des hausses exorbitantes : 32 % de plus pour les pâtes en un an, 21 % de plus pour les œufs, 33 % de plus pour le pain, 13 % de plus pour le lait. Les salaires en revanche stagnent à des niveaux très bas : 41 % des salariés du privé gagnent moins de 750 euros et beaucoup de retraités vivent avec une pension « Sécurité sociale » de 500 euros.

Caramanlis a présenté sa loi comme un « *devoir impératif* », pour « *garantir la sécurité des citoyens* » et sauver les caisses de retraite, promises selon lui à la faillite. Mais ce « sauveur » des finances publiques est le même qui a décidé de baisser l'impôt sur les bénéfices des sociétés de 35 % en 2004 à 25 % en 2008 : comme chacun sait, les patrons sont beaucoup moins privilégiés que les employés de banque !

Sylvie MARÉCHAL

• Afghanistan

1 000 soldats français de plus... contre la population afghane

Selon le journal anglais *Times*, Sarkozy aurait promis au Premier ministre britannique l'envoi de renforts en Afghanistan. « Le chiffre sera précisé par le président de la République, mais il a dit très clairement que nous augmenterions le nombre de nos soldats », a précisé Bernard Kouchner.

À l'occasion du sommet de l'OTAN à Bucarest qui se tiendra du 2 au 4 avril prochain, le gouvernement français devrait annoncer officiellement l'envoi de 1 000 soldats français supplémentaires. Et Hervé Morin, ministre de la Défense, d'ajouter : « *Notre présence est indispensable dans ce pays, cependant elle ne doit pas être que militaire.* » Mais indispensable à qui ?

L'armée française est présente en Afghanistan depuis près de sept ans, aux côtés de celle des États-Unis et d'autres pays impérialistes européens. Depuis 2001 où le gouvernement Bush a commencé à s'en prendre au régime des talibans censé protéger les kamikazes d'Al-Qaïda. Le même argument est avancé par tous les dirigeants occidentaux : l'intervention

puis l'occupation militaires seraient justifiées par des raisons humanitaires, la sécurité de la population, la démocratie, etc.

Or jusqu'en 2001 les mêmes dirigeants occidentaux avaient tout à fait toléré le régime des talibans. Et depuis que ceux-ci, après cinq années de dictature sanglante, avaient été renversés facilement en 2001, le pays est passé sous la coupe de différents seigneurs de guerre. À la corruption et à l'incurie du gouvernement de Hamid Karzaï, à la misère, s'ajoute la brutalité des troupes d'occupation qui bombardent la population sans

ménagement. De ce fait, le pouvoir de ces mêmes talibans se renforce maintenant dans certaines régions, car ils réussissent aujourd'hui à incarner la résistance nationale à l'occupation étrangère.

La situation de la population afghane ne cesse d'empirer, car elle subit une guerre meurtrière : 6 000 morts ont été recensés pour l'année 2007. L'aide à la reconstruction promise est tombée aux oubliettes ou presque. Un rapport de l'ACBAR, l'Agence de coordination de l'aide à l'Afghanistan, dénonçait récemment les mil-

liards de dollars d'aide promis par les Occidentaux qu'ils n'ont pas versés.

L'envoi de mille soldats français supplémentaires en Afghanistan ne sera qu'un pas de plus dans un engrenage guerrier qui aggrave chaque jour un peu plus la situation, et qui n'apporte à la population ni la démocratie ni la sécurité. Au contraire, elle ne leur laisse le choix qu'entre les différentes bandes armées, avec le terrible recul que cette situation entraîne pour ses conditions de vie.

Aline RETESSE

• Comores

Intervention armée avec la complicité de la France

Mardi 25 mars, les troupes gouvernementales comoriennes, soutenues par la France qui leur a apporté son aide logistique et aidées par un fort contingent de l'Union africaine, ont débarqué sur l'île d'Anjouan pour démettre le colonel Bacar, président de cette île depuis 2002.

Cette intervention est l'aboutissement, ou peut-être seulement un moment dans les oppositions entre les pouvoirs des différentes îles composant l'Union comorienne : la Grande Comore, Anjouan et Mohéli. Mayotte, la quatrième île de cet archipel situé au nord-ouest de

Madagascar, est quant à elle restée française lorsque les trois autres îles ont proclamé leur indépendance en 1975.

La courte histoire de la République comorienne a été jalonnée par de multiples coups d'État, dans lesquels s'illustra à plusieurs reprises le tristement célèbre Bob Denard, mercenaire français disparu il y a peu. Avec vingt-deux coups d'État, les Comores détiennent certainement un record en la matière.

Dans une situation de misère, de corruption, de violence et de répression, certains pouvoirs locaux ont cherché à se détacher

du pouvoir central exécuté. Ainsi se sont développées des oppositions à caractère séparatiste dans les îles de Mohéli et surtout d'Anjouan, où une majorité de la population afficha un temps son désir d'être rattachée à la France. Le gouvernement comorien, qui a répondu par la force à ces velléités d'indépendance, a été à chaque fois soutenu par la France. En 2000, le gouvernement Chirac-Jospin se rangea derrière les décisions de l'Organisation de l'Unité Africaine imposant un blocus à l'encontre d'Anjouan pour avoir voulu remettre en cause les frontières

existantes en se séparant de la République fédérale des Comores. La vie des Anjouanais, privés de tout, devint extrêmement difficile et beaucoup tentèrent à toute force de rejoindre Mayotte, au risque de leur vie.

L'intervention actuelle s'inscrit donc dans cette chaîne d'oppositions et de conflits entre les frères éléments des couches dirigeantes comoriennes, chacune cherchant à tirer à elle la maigre couverture laissée par le colonialisme français après plus d'un siècle de pillage.

Il est certes aberrant de voir s'instaurer des frontières dans un

petit archipel dont le passé des populations a longtemps été commun. Mais il serait tout aussi aberrant d'attendre quoi que ce soit de l'ancienne puissance coloniale, de ses manœuvres et de son appel à tel ou tel dirigeant. Si un avenir existe pour les Comores, il est plutôt à rechercher dans la coopération que dans la division, et surtout dans un combat commun contre les couches dirigeantes locales qui elles-mêmes se font les relais de l'ancienne puissance coloniale.

Émile GRONDIN

• Air France veut racheter Alitalia

Les oiseaux de proie du transport aérien

Le 25 mars, alors que le PDG d'Air France-KLM se rendait à Rome pour tenter de convaincre les syndicats d'Alitalia d'accepter son plan de rachat de la compagnie italienne, Romano Prodi, dont le gouvernement expédie les affaires courantes avant les élections prévues pour les 12 et 13 avril, est venu à la rescousse d'Air France. Il a demandé à ces syndicats de « penser à l'avenir de la compagnie », en acceptant le projet d'Air France, alors que celui-ci suppose des milliers de suppressions d'emplois.

Les syndicats de la compagnie italienne ont jusqu'à présent rejeté ce projet qui annonce déjà 2 100 postes supprimés à Alitalia même, sans rien dire du sort de ses filiales, dont AZ Servizi, où des milliers d'emplois risquent de disparaître.

Ce plan que le PDG d'Air France qualifie d'« exemplaire », s'il est exemplaire d'une chose, c'est bien de la façon dont patrons et gouvernants traitent les travailleurs, et pas seulement dans le secteur aérien d'ailleurs.

Vautours...

C'est dans un contexte de guerre commerciale entre les « grands » du transport aérien, où fusions et faillites de compagnies se multiplient, que le conseil d'administration d'Alitalia a accepté les conditions de rachat fixées par Air France. Ces conditions sont d'autant plus draconiennes qu'Air France-KLM, numéro un mondial du secteur, est de fait seul en lice et qu'Alitalia, qui a encore perdu un million d'euros par jour en

2007, n'a pratiquement plus un sou en caisse.

En proposant l'échange d'une de ses actions contre 160 actions Alitalia, Air France mettrait la main sur la compagnie italienne sans déboursier d'argent frais. En plus, elle récupérerait cette compagnie au cinquième de sa valeur, puisque l'action Alitalia cotait 0,53 euro à la veille de « l'offre » d'Air France fixant son prix à 10 centimes !

Mais c'est d'abord aux travailleurs qu'on veut faire payer le prix fort de ce que certains décrivent comme les erreurs de gestion de leur direction et de l'État italien, principal actionnaire d'Alitalia.

Car c'est avec le cynisme habituel qui consiste à faire croire qu'elle va « sauver des emplois », comme aiment à dire les patrons, que la direction d'Air France commencerait par en supprimer, en faisant le chantage au dépôt de bilan pour obtenir l'aval des syndicats, et cela sans s'engager le moins du monde pour la suite. Une habitude pour elle : en 2004, quand Air France avait fait passer sous



son aile la compagnie aérienne néerlandaise KLM, elle avait exigé de cette dernière qu'elle procède à 4 000 licenciements avant la fusion !

Comme n'importe quel groupe qui rachète un concurrent, ce que veut Air France ce sont d'abord des parts de marché. Ici il s'agit des dessertes qu'assure Alitalia dans l'Europe du Sud-Est ou vers certains pays d'Afrique et d'Asie, de ses droits de décollage depuis certaines villes, racheter une compagnie étant souvent le seul moyen d'en obtenir, car beaucoup d'aéroports sont saturés.

Il y a aussi l'acquisition d'un « hub » supplémentaire, autrement dit une nouvelle plaque tournante en Europe pour des

acheminements de passagers actuellement opérés par Alitalia. Or celle-ci dispose de deux « hubs », l'un dans le nord, à Milan Malpensa, l'autre à Rome Fiumicino. Et le choix des dirigeants d'Air France de favoriser Rome, l'un des « hubs » les plus au sud du continent, au détriment de Milan, décrit comme non rentable, relève surtout de leur volonté d'étendre leur réseau.

...et politiciens démagogues

Il y a quelques jours, Air France se montrait assuré de l'emporter. Mais la campagne électorale qui se déroule en Italie, et les remaniements à la

tête du pays qui pourraient en résulter, ont rendu ce rachat plus problématique.

Certes, Romano Prodi s'affiche favorable à la solution Air France et son ministre de l'Économie, Padoa-Schioppa, a déclaré que les salariés d'Alitalia n'auraient d'autre choix qu'entre « la vente et la faillite ». Peut-être aimeraient-ils solder le sort d'Alitalia au plus vite, pour débarrasser de ce « problème » la majorité qui sortira des urnes, quelle qu'elle soit. L'opposition de droite et son leader Silvio Berlusconi en profitent pour se démarquer. Qualifiant le projet d'Air France d'« arrogant », Berlusconi a dit qu'il lui opposerait un « non sec » s'il était élu. Il laisse aussi entendre qu'il y aurait une solution « italienne » permettant de remettre Alitalia à flot, sans plus préciser. Et pour cause : une fois passées les élections, il n'y en aura probablement plus trace !

En tout cas les salariés d'Alitalia ne peuvent guère s'y fier. En revanche, ils représentent une force non négligeable et ont déjà mené dans le passé de nombreuses luttes pour refuser de se laisser brader. Et ils ont tout intérêt à savoir qu'Air France, qui va annoncer près de deux milliards d'euros de profits sur un an, a plus que les moyens de reprendre Alitalia sans supprimer aucun emploi.

Pierre LAFFITTE

• Renault-Dacia – Roumanie

Grève pour les salaires

Lundi 24 mars, des milliers d'ouvriers et ouvrières de l'usine Dacia-Renault de Pitesti, en Roumanie, ont démarré une grève illimitée pour les salaires. Ils exigent une augmentation uniforme de 550 lei par mois (147 euros), ainsi qu'un accroissement des primes de Noël et de Pâques et une participation aux bénéfices de l'entreprise.

Alors que le 14 mars une grève d'avertissement de deux heures avait déjà rassemblé 4 000 travailleurs sur ces revendications, la direction de Dacia a fait la sourde oreille. Elle s'est bornée à proposer, lors des négociations pour la convention collective de travail 2008, une hausse d'environ 102 lei net par mois (27 euros), auxquels s'ajouterait une prime annuelle sur les résultats 2007 d'environ 720 lei (194 euros). La direction donnait aux syndicats jusqu'au 23 mars pour accepter son offre et menaçait de la retirer

en cas de grève générale. C'est pourtant la réponse que dix mille travailleurs, sur les 13 000 que compte le site, lui ont assenée.

Achetée en 1999 par Renault, Dacia est actuellement filiale à 99 % du constructeur. L'usine fabrique la Logan, dont les ventes ont augmenté de 17 % en 2007, en particulier vers la France et l'Allemagne. Les profits de Dacia ont dépassé 300 millions d'euros en deux ans, permettant au groupe Renault d'afficher pour 2007 un profit de plus de deux milliards et demi

d'euros et de verser aux actionnaires des dividendes en hausse de plus de 29 %.

Cette bonne santé des profits de Renault, les ouvriers de Dacia sont – fort mal – payés pour savoir qu'elle repose sur leur exploitation, comme sur celle de leurs collègues de Renault en France, en Slovaquie ou en Espagne, de Nissan au Japon et des salariés des cohortes d'entreprises sous-traitantes. Chez Dacia, les ateliers et la chaîne tournent au maximum de leurs capacités. Les trois équipes produisent actuellement environ 1 300 véhicules par jour, alors que seules 850 Logan sortaient chaque jour de la chaîne il y a un an. La direction de Dacia se vante de ce qu'avec 1 187 lei toutes primes comprises (308 euros), les ouvriers soient « mieux payés

que d'autres salariés de l'économie roumaine ». C'est sans doute malheureusement vrai. Mais il n'y a aucune raison pour que les salariés de Dacia ou les travailleurs roumains en général doivent supporter éternellement des bas salaires. D'autant qu'en Roumanie, où l'inflation officielle a atteint 7 % en 2007, les prix grimpent. Certains produits de base, la viande, les produits laitiers, connaissent des tarifs comparables à ceux de l'Europe de l'Ouest, et les loyers s'envolent. L'an dernier, une grève sur les salaires avait déjà été déclenchée, immédiatement déclarée illégale par le tribunal. Cette fois, les travailleurs se sont sentis suffisamment en position de force pour arrêter la production et exiger leur dû.

Renault, comme d'autres

constructeurs automobiles, en faisant produire dans des pays à bas salaires, pense avoir trouvé le moyen de faire du profit supplémentaire avec la misère, tout en faisant aux travailleurs de France, d'Allemagne ou d'Italie, le chantage à la délocalisation. La grève des travailleurs de Dacia, comme il y a quelque temps celle de la filiale Fiat en Pologne ou des usines d'autres constructeurs en Russie, montre qu'ils trouveront, là-bas aussi, des travailleurs prêts à se défendre.

C'est la seule bonne réponse à ces grands groupes capitalistes qui voudraient mettre les travailleurs des différents pays en concurrence les uns avec les autres.

Viviane LAFONT

• Industrie automobile

Aggravation de l'exploitation

Depuis plus de vingt ans, depuis les années 1980, l'industrie automobile se réorganise pour tirer à la hausse ses taux de profit. Il y a au menu la réduction des effectifs, l'augmentation de la productivité de chaque ouvrier et des économies sur tout... sauf naturellement sur la rémunération des hauts cadres et des actionnaires.

Des chiffres publiés récemment par le syndicat patronal de l'automobile (Comité des constructeurs français d'automobiles ou CCFA) témoignent de ces évolutions. Entre 1980 et aujourd'hui, les effectifs ont fondu, pendant que production et chiffre d'affaires augmentaient de façon continue.

Qu'on en juge : en 1980, l'industrie automobile employait en France 320 922 salariés, contre 182 000 aujourd'hui. Les patrons tirent un profit maximal de chacun d'entre eux : toujours selon les chiffres de l'organisation patronale, la valeur ajoutée par ouvrier et par an, dans la même période, est passée de 18 000 euros en 1980 à... 81 000 euros en 2004 !

En licenciant des milliers d'ouvriers, en faisant travailler plus et plus vite ceux qui restaient, en réorganisant toutes les lignes de production pour faire la chasse au moindre temps mort, en introduisant dans ses usines une flexibilité sans cesse croissante, le patronat de l'automobile a réussi à augmenter la production, tout en diminuant fortement la part consacrée aux salaires.

Selon le CCFA encore, si en 1980 la part des salaires représentait 16,6 % du chiffre d'affaires de l'industrie automobile, elle n'en représente



plus que 7,4 % aujourd'hui. Et ce, dans un secteur où le chiffre d'affaires lui-même s'est envolé, passant de 19 milliards d'euros en 1980 à quelque 84 milliards aujourd'hui.

L'exemple de PSA

Le groupe PSA a été parfaitement représentatif de cette politique du patronat de l'automobile. Dans les usines de production situées en France, les effectifs, ouvriers d'abord, ont fondu au fil des années : sans même remonter aux plans de licenciements massifs des années 1980, 11 400 postes ont été supprimés rien qu'entre 2002 et 2006. Les ouvriers restés sur les chaînes de production produisent, individuellement, bien plus de voitures qu'il y a vingt ans. Et pour des salaires qui, de fait, restent bloqués.

Depuis peu, considérant qu'elle en avait fini avec les coupes claires dans l'effectif

ouvrier, la direction de PSA a choisi de s'attaquer aux professionnels et à la maîtrise, avec le plan Streiff (du nom du nouveau PDG) qui a débouché sur près de 5 000 suppressions de postes en 2007.

Voilà les recettes qui permettent aux actionnaires de l'automobile de s'enrichir chaque année un peu plus. Et ce qui est vrai ici l'est encore plus, on s'en doute, dans les nouvelles usines que Renault et PSA créent en Europe de l'Est, en Russie ou en Chine, en payant aux ouvriers des salaires de famine.

Mais là-bas non plus les travailleurs ne l'acceptent pas éternellement. Comme le montre la grève des ouvriers de l'usine Renault-Dacia de Mioveni, en Roumanie, mais aussi d'autres exemples récents, de la Pologne à la Russie.

Pierre VANDRILLE

• Peugeot-Citroën Aulnay-sous-Bois (Seine-Saint-Denis)

À l'usine, il n'y a pas que la tuberculose qui sévit

Il y a sept ans, un premier cas de tuberculose s'était déclaré à l'usine Peugeot-Citroën d'Aulnay. Depuis quatre ans, au moins sept à huit autres personnes ont été également touchées, peut-être plus, car le comité d'hygiène n'en est pas forcément tenu au courant. Toute une procédure est prévue par la médecine du travail face à ce type de maladie contagieuse, mais la direction de l'usine empêche de l'appliquer sérieusement, limitant toutes les mesures qui pourraient assurer plus de sécurité contre la contagion.

Fin février, les ouvriers ont appris qu'un des leurs était revenu guéri de sa tuberculose au début du mois ; ils ont demandé le dépistage systématique de la maladie, mesure que la direction n'a pas voulu organiser. Il a fallu plusieurs protestations pour qu'elle le fasse, d'abord pour un nombre restreint, puis pour un plus grand nombre. Et effectivement, le dépistage s'est avéré positif pour huit ouvriers, qui ont dû

faire d'autres analyses à l'hôpital pour compléter le diagnostic. Ils sont toujours au travail, sans que l'on sache s'ils sont contagieux ou pas, et en attendant la direction prend le risque qu'ils le soient.

De plus, ce dépistage a été organisé dans un bureau désaffecté de l'atelier du montage, et non à l'infirmerie. Tous les ouvriers ont donc bien compris que leur santé ne valait pas le déplacement jusqu'à l'infirmerie, qui aurait fait perdre trop de temps de production ! Malgré cette alerte, la direction continue à refuser ces mesures pour les ouvriers de l'équipe inverse... comme elle refuse d'informer correctement tous les salariés.

On dit que la tuberculose est une maladie de la misère. Que dire alors de la politique d'un groupe riche à milliards qui ne veut pas dépenser quelques sous pour prévenir les risques de contagion et protéger les ouvriers qui fabriquent les voitures qui l'enrichissent ?

Correspondant LO

• General Motors – Strasbourg

Il y a des « coûts » qui se perdent

General Motors Europe veut supprimer 5 400 emplois sur environ 55 000 en Europe, dont 1 300 dans l'usine d'Anvers (Belgique), 930 à Bochum (Allemagne), 900 à Saragosse (Espagne). 256 emplois seraient également supprimés à l'usine GM de Strasbourg.

La raison de ces suppressions d'emplois n'est pas à rechercher dans une baisse de la charge de travail mais, dicit la direction, dans la volonté de « réduire les coûts ». Moins de « coûts », traduire moins d'emplois, c'est toujours ça de plus pour les actionnaires. Trois jours après avoir confirmé les

suppressions d'emplois, la direction de l'usine de Strasbourg demandait d'ailleurs aux ouvriers de venir travailler en heures supplémentaires !

Pour mener cette sale politique, les actionnaires de GM viennent de décider d'augmenter le salaire du patron de GM, Rick Wagoner, de 33 % en 2008, avec une prime à la clef de 3,52 millions de dollars. Là, bizarrement, il n'est plus question de « réduire les coûts ». Pour faire le sale boulot, il faut bien payer cher les zélés serveurs des actionnaires que sont les PDG.

Étienne HOURDIN

• Fonderie du Châtelet – Redon (Ille-et-Vilaine)

Nouvelles machines mais vieilles méthodes

La fonderie du Châtelet est connue à Redon pour ses bas salaires et ses conditions de travail dignes d'un autre âge. On y produit essentiellement des pièces de freins pour l'automobile. Dans la presse locale, la direction se vante des nouveaux investissements qui

visent à remplacer les machines, qui datent de 1968, et des 54 embauches que cela devrait occasionner. La production devrait ainsi passer de 20 000 à 36 000 tonnes par an d'ici quatre ans.

Cependant, dans cette entreprise de 210 salariés, on

n'a pas encore vu d'embauches depuis cette annonce, alors que les aides des collectivités locales, elles, ne se sont pas fait attendre : la communauté de communes de Redon, le Conseil général et le Conseil régional avancent chacun 200 000 euros gratuitement. Par

contre, depuis un mois, l'équipe des fours fait des journées de douze heures, à manier le marteau-piqueur pour préparer l'arrivée des nouvelles machines, et cela bien sûr ne paraît pas dans la presse.

En décembre dernier, les ouvriers de cette équipe avaient

débrayé quelques heures et obtenu 150 euros de prime de chaleur mensuelle. Et puisqu'il y a de l'argent pour de nouvelles machines, il y en a sûrement aussi pour augmenter les salaires et embaucher.

Correspondant LO

• Arvin Meritor – Saint-Priest (Rhône)

Une grève qui remonte le moral

Après trois jours de grève et de blocage de l'usine, les travailleurs d'Arvin Meritor, à Saint-Priest, ont fait reculer leur direction sur les salaires.

L'ancienne Usine Ponts-Essieux de RVI (Renault Véhicules Industriels) a été vendue au groupe américain Arvin Meritor il y a un peu plus de trois ans, alors que les autres usines restaient Renault Trucks, propriété de Volvo. En changeant de patron, les travailleurs ont perdu la plupart de leurs acquis, comme les RTT qui ont été entièrement supprimés, des jours de congé perdus, ou encore le nombre d'heures de délégation des militants réduit au minimum légal. Les deux entreprises sont restées très liées puisque l'usine Arvin Meritor de Saint-Priest produit essentiellement pour Renault Trucks, et les travailleurs eux aussi sont restés liés car ils continuent à emprunter les mêmes cars de transport du personnel que les travailleurs de l'usine de Vénissieux.

L'usine compte aujourd'hui 640 embauchés de toutes caté-

gories et plus de 200 intérimaires, essentiellement ouvriers. Les cadences de travail ne cessent d'augmenter, en particulier sur les chaînes de montage. Quant aux salaires, ils sont aussi bas que dans les autres entreprises de la métallurgie, ce qui explique le recours aux heures supplémentaires de nombreux salariés qui n'arrivent pas à finir le mois.

En mars, la direction a entamé les négociations annuelles sur les salaires et a proposé dans un premier temps 1,6 % d'augmentation générale et 1,3 % pour les augmentations individuelles. Un premier débrayage de protestation, vendredi 14 mars, a regroupé 120 personnes en équipe du matin et à la journée. Leur nombre a remonté le moral des grévistes car les débrayages dans l'entreprise sont habituellement peu suivis et, de plus, les employés étaient exceptionnel-

lement nombreux à être sortis.

Sentant le mécontentement grandir, la direction annonça une nouvelle réunion de négociations mardi 18 mars, où elle proposa... 0,2 % de plus pour les augmentations individuelles ! Ce fut considéré comme une provocation, et une nouvelle grève fut décidée pour le lendemain. La colère était d'autant plus grande qu'à Renault Trucks les travailleurs vont toucher, en plus d'augmentations de salaire du même ordre, un intéressement de 1 600 euros, alors qu'il n'y aura aucun intéressement à Arvin Meritor.

La grève a donc commencé le 19 mars et aucun camion n'a pu entrer ni sortir pendant trois jours. Malgré le froid revenu et la pluie tout le vendredi, l'ambiance était chaleureuse autour des braseros, et le moral entretenu par les klaxons d'encouragement des camions et des trains passant devant l'usine. Tous les jours, des manifestations avaient lieu dans

l'usine pour faire débrayer les quelques ouvriers au travail. Les grévistes étaient entre 50 et 100 en permanence au piquet de grève devant la porte, et c'est là qu'ils prenaient, ensemble, leurs décisions. Les employés débrayaient quelques heures tous les jours.

Les intérimaires au travail n'ont bientôt eu plus rien à faire et ont été renvoyés chez eux le 21 mars. Très vite, les usines de montage de Bourg-en-Bresse et de Blainville n'ont plus été approvisionnées et ont été mises en RTT. L'Usine Moteurs de Vénissieux a aussi été mise en RTT vendredi 21 et mardi 25 mars.

La direction a dû reprendre les négociations dès le premier jour de la grève, qui lui coûtait cher. Il lui a quand même fallu trois jours pour lâcher un peu plus d'argent. Chaque fois, des grévistes ont participé aux négociations, aux côtés des représentants syndicaux.

Finalement, le 21 mars, la direction a proposé 2,2 %

d'augmentation générale, avec un talon de 30 euros, et 0,7 % pour les augmentations individuelles, ainsi qu'une augmentation de 20 % des primes liées aux conditions de travail et une augmentation de 4 euros de la part patronale sur la mutuelle, le tout avec effet rétroactif au 1^{er} février. Une prime de 500 euros sera versée à tous au mois d'avril et le retrait des trois jours de grève sera étalé.

Sur la centaine de grévistes présents le 21 mars après-midi, 80 ont voté pour la reprise du travail et 15 pour continuer, ces derniers estimant qu'ils étaient en position de force pour obtenir plus d'augmentation. Mais la majorité craignait que la grève s'effrite au cours du long week-end de Pâques, et a donc préféré arrêter la grève tous ensemble ; avec un moral renforcé par la démonstration faite auprès de cette direction qui se croyait tout permis.

Correspondant LO

• Saint-Laurent-du-Var (Alpes-Maritimes)

Week-end houleux à Cap 3000

Au restaurant *Le Grill*, dans le centre commercial Cap 3000 près de Nice, les travailleurs continuent l'occupation commencée il y a quinze jours. Ils demandent des conditions convenables de compensation et d'emploi lors de la fermeture programmée et du licenciement des 55 salariés de l'ensemble des trois établissements, *La Frégate*, *La Pizzeria* et *Le Grill*. Ceux-ci appartiennent en fait à la famille Mulliez, propriétaire aussi d'Auchan et de Flunch, dont les profits ont été très importants cette année encore.

Les travailleurs veulent obtenir l'équivalent de trois années de salaire pour avoir éventuellement le temps de retrouver un travail sans se retrouver très rapidement dans la misère.

L'occupation s'est donc poursuivie, ponctuée par une manifestation quotidienne à l'heure de midi. Nous avons distribué des tracts, fait signer une pétition de soutien qui a obtenu près de 8 000 signatures. Non sans quelque danger puisque le samedi 15 mars,

alors que nous manifestions à l'entrée du parking, un automobiliste qui ne devait pas apprécier notre grève a foncé sur nous en voiture, blessant un de nos camarades au genou.

En réponse à la lettre de licenciement que nous avons tous reçue, nous avons de nouveau manifesté à une entrée du parking le samedi 22 mars. La poursuite de l'occupation du restaurant a été décidée pour le week-end de Pâques. Mais alors que, attablés à une vingtaine, nous entamions le week-end en fêtant notre lutte, la direction a fait couper l'eau et l'électricité du restaurant et cadenasser l'entrée sur la galerie. À l'heure de la fermeture du centre commercial pour le week-end, de nombreux vigiles que nous n'avions jamais vus se mettaient en place aux issues de secours. Il s'agissait d'empêcher de rentrer dans le restaurant, pour que les occupants ne puissent pas se relayer ni avoir de l'aide de la part des grévistes de l'extérieur.

Vers deux heures du matin, quelques-uns d'entre nous se portaient volontaires pour rester dans les lieux, tandis que les autres sortaient avec pour mission de rallier le maximum de



monde pour le mardi, afin de manifester contre les pratiques de la direction, faire libérer les occupants restés sur place et faire entendre à nouveau nos revendications.

Mardi 25 mars, dès 7 heures du matin l'huissier et le grand chef étaient présents dans la galerie marchande. La direction faisait peindre en blanc la vitrine du restaurant,

comme cela se fait avant travaux pour masquer l'intérieur. Mais une centaine de personnes, des salariés du restaurant, des proches, de la famille et des salariés d'entreprises de Nice, à l'appel de la CGT, se retrouvaient en manifestation devant *Le Grill*, dont la chaîne sautait. Un pique-nique était organisé joyeusement devant le restaurant, sous le regard favorable

des nombreux chalands.

Qu'un groupe de la dimension du groupe Auchan-Flunch, aux profits florissants, se permette de jeter à la rue avec 1 500 euros des salariés dont le travail a contribué à sa fortune, est scandaleux. Ceux-ci sont bien décidés à ne pas se laisser faire et, quoi qu'il en soit, ils continuent.

Correspondant LO

• Aker-Yards (ex-Chantiers de l'Atlantique) Saint-Nazaire

En grève de la faim pour être payés !

Aux Chantiers de Saint-Nazaire, trois travailleurs grecs ont entamé une grève de la faim depuis le 14 mars pour obtenir le paiement de leurs salaires de janvier et de février. À leurs réclamations, le 10 février, ils avaient reçu pour toute réponse un licenciement verbal, confirmé par écrit seulement le 17 mars.

Entre-temps ils n'ont rien touché. L'entreprise sous-traitante allemande qui les emploie, Elbe, campe sur ses positions avec le soutien actif des patrons d'Aker-Yards, qui estiment n'avoir pas à intervenir dans ce conflit car, dit-elle, les contrats du droit allemand comportent une période d'essai de six mois. Donc, selon elle, les licenciements intervenus durant cette

période sont des ruptures de période d'essai et non des licenciements.

Quant au paiement des horaires de travail effectif la direction des chantiers n'hésite pas à faire circuler des mensonges. Sur la base de 54 heures travaillées par semaine, les travailleurs estiment que la société Elbe leur doit 8 000 euros. Les patrons, eux, n'ont comptabi-

lisé que 44 heures. Finalement, de 700 euros qui leur ont été proposés au début du conflit, on est passé maintenant à 1 900 euros avec le billet d'avion de retour en plus.

Aux chantiers, de plus en plus d'entreprises de sous-traitance étrangères, mais aussi françaises mettent la clef sous la porte du jour au lendemain, comme c'est arrivé il y a trois semaines à 300 travailleurs de l'entreprise ATT, qui se sont retrouvés sur le carreau sans avoir touché leurs salaires depuis deux mois. Et au moment même où les travail-

leurs grecs entamaient leur grève de la faim, campant à la mairie, 40 Polonais manifestaient également pour réclamer leurs salaires impayés, obtenant que l'entreprise Technav (qui elle-même a sous-traité à VOS) dépendant du groupe Cegelec, les règle en partie seulement avant qu'ils ne repartent dans leur pays.

Ces méthodes deviennent monnaie courante depuis plusieurs années. Le but presque affiché est de peser sur les salaires de tous. Car chaque fois, même quand le problème se règle, les travailleurs ne reçoivent pas tout leur dû. Les patrons sont gagnants à tous les coups et surtout celui d'Aker !

On peut aussi constater la complicité des pouvoirs publics et des patrons. Il y a un mois les patrons d'Aker avaient obtenu en quelques heures la mobilisation des forces de l'ordre pour réprimer violemment les ouvriers des chantiers, en grève pour des augmentations de salaires. En revanche, pour le problème des travailleurs non payés, c'est le silence radio : les patrons peuvent continuer à faire leurs sales affaires !



La manifestation au CHU de Rennes le 20 mars.

• CHU de Rennes

Mobilisation contre les restrictions

Comme tous les hôpitaux, le CHU de Rennes manque de moyens. Alors, pour limiter le déficit budgétaire, la direction s'en prend au personnel et cherche à réduire la masse salariale. Elle a d'abord changé les conditions d'avancement d'échelon. Résultat : ceux qui ne bénéficient pas de l'avancement rapide vont perdre 200 euros par an !

Cette mesure étant passée presque sans réaction, la direction s'est dit qu'elle pouvait aller plus loin. Elle vient donc de sortir une note interne qui représente un véritable plan contre le personnel. Elle déclenche, dans un langage méprisant et insultant pour les agents, une chasse aux temps de pause et aux arrêts maladie, en incitant les cadres à demander des contrôles ! Elle les invite aussi à refuser les congés pour enfants malades sous prétexte de nécessité de service. Elle fait la guerre aux dépassements d'horaires alors que la charge de travail oblige souvent à prolonger la journée, et refuse que les heures supplémentaires inférieures à 15 minutes soient notées, tout en chipotant si la pause se prolonge trois minutes de trop !

La direction veut aussi limiter l'attribution du temps partiel à 80 %, très répandu sur

l'hôpital. Depuis des années en effet, le CHU a multiplié les postes à temps partiel parce que ça l'arrangeait. 1 400 personnes travaillent aujourd'hui à 80 %. La direction veut en réduire le nombre. Mais les conditions de travail sont telles que beaucoup de celles qui se payent une journée par semaine pour souffler, considèrent qu'elles auraient du mal à tenir en travaillant à temps plein.

Les sessions de formation organisées sur le temps de travail ont aussi été réduites.

Cette note, avec son ton injurieux, a été un vrai brûlot. Elle a déclenché une réaction comme on n'en avait pas vu depuis plusieurs années. Jeudi 6 mars, nous étions 200 à manifester, le 13 mars, nous étions 300 et jeudi 20 mars, près de 400.

La direction cherche maintenant à calmer les choses en disant qu'elle ne voulait pas insulter les agents du CHU dont « elle connaît très bien le professionnalisme, etc. ». Mais elle ne revient pas sur son plan d'économie.

La mobilisation continue donc pour le retrait de cette note. Jeudi 27 mars, une manifestation était prévue en ville pour dénoncer ces mesures de restrictions.

Correspondant LO

• La Poste - Centre PPDC Paris-Bercy

Les postiers ne se laissent pas faire

Le centre PPDC de Paris-Bercy compte 158 postiers qui relèvent et trient le courrier. Ce centre a été créé il y a quatre ans en regroupant trois autres centres de quartier. Or, on a appris il y a quelques semaines que la direction voulait à nouveau disperser une partie du personnel sur les centres d'origine ! Bien évidemment, ces réorganisations dans un sens puis dans l'autre ne sont pas un simple retour à la case départ. La mesure, touchant une quinzaine de salariés et censée prendre effet dans un mois, se traduirait par une aggravation des conditions de travail, comme la direction de La Poste l'a laissé entendre.

De plus les chauffeurs seraient dorénavant censés transporter de l'argent, en plus du courrier ordinaire, ce risque et ce travail supplémentaires n'étant bien entendu nullement indemnisés.

Tout cela a créé une situation de ras-le-bol général. Le 31 décembre dernier, lors d'une première journée d'action, nous étions un tiers de grévistes, et ce succès avait donné à tous l'envie de recommencer. Ce fut chose faite le mardi 25 mars, où plus d'une moitié des agents ont cessé le travail, dont une quarantaine qui ont participé au piquet de grève. Dans cette ambiance chaleureuse et de solidarité, le

directeur du centre, venu boire un verre au piquet histoire de faire ami-ami, a vite compris qu'il n'était pas le bienvenu. Nous prenant de haut, il a proposé une entrevue pour... le vendredi suivant. Le principal résultat de cette attitude a été de convaincre les grévistes de voter la reconduction du mouvement pour le lendemain.

La grève sera-t-elle suffisamment forte pour faire reculer la direction de La Poste ? En tout cas les postiers sont déjà fiers de s'être rebiffés.

Correspondant LO

• France Télécom

La grève continue en Martinique, Guadeloupe et Guyane

Mardi 25 mars, la grève entamait sa troisième semaine parmi les agents de France Télécom des trois départements Antilles-Guyane. Il y a toujours environ 60 % de grévistes et leur détermination, déjà grande au début du mouvement, reste forte, voire se renforce tandis que la plupart des sites importants de France Télécom des trois départements sont bloqués.

Démarrée le 10 mars, cette grève a été appelée par les syn-

dicats CGTG, UTG, FO, CGTM-PTT et SUD pour obtenir notamment une revalorisation de 300 euros des salaires de tous les travailleurs de droit privé.

À cela, la direction a répondu par une cascade d'assignations en justice pour les syndicats et des grévistes. Le 25 mars, par exemple, à Pointe-à-Pitre (Guadeloupe), les grévistes étaient convoqués au tribunal, suite à une plainte déposée pour atteinte à la

liberté du travail, entrave, etc. Ce même jour, une délégation de grévistes s'est rendue sur un site France Télécom en Guadeloupe pour y faire une prise de parole de protestation.

Face à cette attitude de la direction, dont ils estiment toujours les propositions insuffisantes, les grévistes tiennent bon et sont bien décidés à obtenir satisfaction.

Correspondant LO

• Groupe Rhodia :

Des débrayages qui ont fait reculer la direction

Après trois semaines de débrayages, la direction du groupe Rhodia a dû revoir nettement à la hausse ses propositions concernant les augmentations de salaire proposées aux plus de 5 000 salariés du groupe en France, celui-ci en comptant environ 17 000 à l'échelle mondiale.

Lors de la première négociation, elle accordait « généreusement » au maximum 34 euros pour les plus bas salaires. C'était loin du compte et loin de compenser la perte de notre pouvoir d'achat. Le mécontentement augmenta lorsque ces propositions furent mises en relation avec l'annonce des résultats du groupe : 129 millions de bénéfices, dont 20 % iront directe-

ment dans la poche des actionnaires, soit l'équivalent de 122 euros par mois pour chacun de ses salariés à l'échelle mondiale. Comble de provocation, la direction du groupe annonçait en plus de nouvelles réductions des frais fixes, des investissements, et le gel des embauches, alors que dans beaucoup de secteurs de production les effectifs et la maintenance sont

nettement insuffisants.

Suite à des débrayages importants appelés par la plupart des syndicats, touchant quasiment toutes les usines du groupe et bloquant la production, la direction faisait de nouvelles propositions. Pour camoufler les faiblesses de celles-ci, elle annonçait que tous les salaires seraient augmentés de plus de 4 %. Pour arriver à ce chiffre, elle additionnait augmentations collectives et individuelles, mais aussi la prime d'ancienneté conventionnelle et l'augmentation de sa part de

participation à la mutuelle. Un tour de passe-passe qui ne trompa personne.

Une nouvelle série de débrayages était donc programmée la semaine du 16 au 20 mars. Cela a sans doute fait réfléchir la direction qui se souvient de la grève de l'an dernier, démarrée de deux sites et qui a fait tache d'huile. Elle a d'urgence convoqué les organisations syndicales à une réunion extraordinaire de négociation le vendredi 14 mars. Tout en se lamentant sur « une prise en otage du groupe par des grévistes

qui occupent des situations stratégiques dans la production », la direction proposa 70 euros minimum pour les plus bas salaires et 55 euros minimum pour les autres, les cadres ne percevant aucune augmentation collective.

La grève ça paie, puisque notre action a obligé pour le moment la direction à doubler la mise !

Correspondant LO

La direction veut toujours plus pour les actionnaires

Rhodia a annoncé en 2007 un bénéfice net de 129 millions d'euros, qui a plus que doublé par rapport à 2006 où le résultat était de 62 millions d'euros.

Mais cela ne suffit encore pas. La direction a décidé une nouvelle réorganisation qui entraînera la disparition de l'entreprise Organics : les activités diphénols, les plus rentables, resteraient dans le groupe, tandis que les autres activités fermeraient ou seraient vendues. La fermeture de l'atelier paracétamol à Roussillon-en-Isère a été annoncée pour la fin 2008, avec plus de 40 suppressions d'emplois. L'activité isocyanates, c'est-à-dire l'usine de Pont-de-Claix en Isère et celle de Freeport aux USA, est en

cours de vente au groupe suédois Perstorp. Quant au reste des activités situées sur les sites industriels de Salindres, Roussillon et Saint-Fons, elles seraient proposées au plus offrant d'ici fin 2008 ou mi-2009. Les critères de la direction pour rester dans le groupe Rhodia sont d'avoir un taux de rentabilité supérieur à 12 % par an, tout en étant parmi les premiers mondiaux.

Les salariés et leurs familles, les communes et les régions où sont implantées ces usines ne comptent pas dans les calculs des dirigeants de Rhodia, aux ordres d'actionnaires toujours plus voraces.

Correspondant LO

• Usine chimique de Pont-de-Claix (Isère)

Le mauvais scénario de la direction

Les salariés de Rhodia à Pont-de-Claix ont été choqués d'apprendre par la presse et à la radio, mercredi 19 mars, que l'usine Rhodia était en passe d'être vendue au groupe suédois Perstorp.

Même si l'on connaissait depuis des mois les intentions de Rhodia, si on savait que cinq délégations de repreneurs éventuels étaient venues visiter l'usine au mois de février, la méthode employée pour l'annonce rappelle de mauvais souvenirs aux travailleurs. En effet en 1997 ils avaient appris par la presse que les ateliers Chlore-Soude étaient vendus à un industriel américain, présenté par la direction comme le meilleur investisseur pour assurer la pérennité de ces ateliers. Quelques années plus tard, il

n'y avait pas eu d'investissements, les effectifs avaient diminué, les conditions de travail s'étaient aggravées, la société était en faillite et Rhodia avait été contraint de racheter ces ateliers, indispensables à la production des autres.

Les salariés n'ont pas envie de voir se rejouer un tel scénario et vendredi 21 mars ils sont allés à une soixantaine le dire à la direction, pendant une heure d'information syndicale à l'appel de la CGT, envahissant la réunion du comité d'établissement au cours de laquelle elle faisait la présentation de ses projets. À cette occasion ils se sont rendu compte que celle-ci nous dépeignait un avenir radieux hors de Rhodia, mais ne répondait jamais aux questions précises, à part nous dire que c'était mieux pour nous

puisque de toute façon Rhodia ne voulait pas investir un euro sur la chaîne TDI qui est le cœur de l'usine, usine qui rapporte plus de 70 millions d'euros, avec une perspective de 100 millions pour 2008.

Il semble bien que Perstorp n'envisage pas d'investir non plus pour augmenter la production, mais au contraire de la caler sur le maillon le plus faible de la chaîne.

Devant l'insistance de l'assemblée, la direction s'est engagée à faire venir à Pont-de-Claix les dirigeants de Perstorp pour qu'ils expliquent leurs projets.

Après cet engagement, les salariés ont quitté la réunion bien décidés à ne pas laisser se dérouler à leurs dépens le scénario concocté par la direction.

Correspondant LO

• Commissariat à l'Énergie Atomique (CEA) – Saclay (Essonne)

Mobilisation pour les salaires

Le Commissariat à l'énergie atomique (CEA), établissement public de recherche en physique, regroupe 15 000 salariés sur toute la France. Après plusieurs années de vaches maigres au niveau des salaires, sa direction a annoncé une nouvelle fois la rigueur salariale, ainsi que le gel d'une partie des embauches. Le nouveau budget alloué par l'État est en baisse de 30 millions d'euros. Au mois de janvier, une

pétition contre ce budget avait été signée par près de la moitié des salariés.

Dès que les négociations salariales ont été annoncées pour le 28 février, une première mobilisation a été organisée à l'initiative de tous les syndicats. Au centre de Saclay, où travaillent 4 200 salariés et où se trouve la direction générale, 200 personnes ont débrayé pendant une heure pour accueillir les négoc-

iateurs par une haie d'honneur.

Les propositions à l'issue de cette réunion n'avaient rien de convaincant : 0,8 % d'augmentation générale – alors que l'inflation officielle est de 2,8 % – ainsi qu'une proposition de prime d'intéressement et de rachat des comptes épargne-temps ! La direction s'aligne ainsi sur la politique du gouvernement consistant à nous faire travailler plus pour gagner

moins.

Une deuxième journée d'action a eu lieu sur tous les centres le 13 mars, avec des débrayages et des manifestations. Au centre du Ripault (Indre-et-Loire) les salariés sont allés rendre visite au préfet à Tours : c'était la première fois qu'ils descendaient dans la rue pour manifester, ce qui a été remarqué par la presse locale. Du centre de Cadarache dans les

Bouches-du-Rhône, 120 salariés sont partis manifester à Aix. Et 200 personnes ont manifesté sur le centre de Saclay.

Depuis, la direction propose 1,05 % à partir du 1^{er} avril : le compte n'y est toujours pas et de nouvelles actions sont prévues. Les travailleurs du CEA veulent de vraies augmentations de salaire, et pas des miettes !

Correspondant LO

• L'Oréal Siège-Clichy (Hauts-de-Seine)

Nouvelle journée d'action pour les salaires

Mardi 25 mars, les travailleurs de L'Oréal se sont retrouvés devant le siège central, à Clichy, dans le cadre d'une journée de grève pour l'augmentation des salaires, chiffrée à 9 % par l'intersyndicale du groupe. C'était la deuxième journée d'action en près d'un mois. Pendant toute la matinée et une partie de l'après-midi, la direction a dû entendre de nouveau notre mécontentement.

Après la journée de grèves et de débrayages du 18 février sur la plupart des sites, la direction a concédé une prime de 250 euros brut à verser au salaire de mars. De plus L'Oréal a annoncé, dans les jours qui ont suivi cette journée d'action, le retour à une augmentation générale des salaires pour 2008, ce que nous n'avions plus connu depuis 2004. La direction du groupe a prétendu prendre en compte l'augmentation des prix et s'est engagée à recevoir les syndicats... en juin. En fait ce sont les actions menées le 18 février qui ont fait mûrir sa réflexion, mais pas encore suffisamment, car pour l'instant elle ne donne aucun chiffre et ne prend aucun engagement concret.

La prime ne fait pas le compte, alors que les actionnaires bénéficient d'une augmentation de 16,9 % du dividende et que L'Oréal annonce 2,6 milliards d'euros de profit pour l'année 2007. Il faut donc en

remettre un coup sur les salaires pour accélérer de nouveau les réflexions de la direction.

De son côté, celle-ci n'est pas restée inactive. Elle a cherché à diviser, proposant aux syndicats d'être reçus séparément, pour essayer d'empêcher une nouvelle mobilisation collective sur les salaires. Elle a aussi conduit des opérations de propagande : au centre de recherche de Chevilly-Larue, des « petits-déjeuners-discussions sur les salaires » ont été organisés dans les quinze derniers jours. Des salariés y étaient invités à exprimer ce qu'ils avaient sur le cœur et surtout à entendre l'éloge de la politique salariale de l'entreprise. Un courrier personnalisé, expliquant que la direction nous a entendus, a aussi été envoyé le 19 mars. Elle y annonce sa décision d'avancer finalement au 10 avril sa rencontre avec l'intersyndicale.

La direction continue ses petites manœuvres, car elle sait que ses arguments pour justifier le blocage des salaires ont de plus en plus de mal à passer, d'autant que les travailleurs de L'Oréal subissent comme tous les travailleurs les augmentations des prix. Il faudra revenir plus nombreux sous ses fenêtres pour exiger de vraies hausses de salaire !

Correspondant LO

• Grande distribution

Deuxième journée de protestation

Carrefour, Champion, Intermarché, Monoprix, Printemps, Tati, Conforama, Bricorama, Fnac... Des salariés de la grande distribution ont de nouveau débrayé samedi 22 mars. C'était, après celle du 1^{er} février, la deuxième journée de protestation contre les bas salaires et les emplois à temps partiel dans ce secteur.

À l'heure où il est de bon ton dans certains milieux d'affirmer que « prolétariat » et « lutte de classes » seraient des notions d'un autre âge, les employés des grandes enseignes de la distribution sont bien placés pour en démontrer toute l'actualité.

Les salaires y sont rarement supérieurs au smic et encore... uniquement pour ceux qui travaillent à temps complet. Plus du tiers des salariés de ce secteur sont à temps partiel, non pas parce qu'ils l'ont choisi mais parce qu'on le leur impose ! On le leur impose parce que les gouvernements qui se sont succédé depuis des

dizaines d'années ont tous, sans exception, encouragé les patrons à recourir au temps partiel en échange d'allègements de leurs cotisations patronales, sous prétexte que ces allègements feraient diminuer le chômage. Non seulement le chômage n'a pas diminué, mais les salaires ont baissé ! Quant aux dirigeants des Casino et autre Carrefour, ils se frottent les mains de leurs « bons résultats », c'est-à-dire de leurs bénéfices en hausse.

Mi-février, la direction de Casino annonçait qu'elle allait augmenter la durée de ses contrats à temps partiel, celle d'Auchan qu'elle s'engageait à ce qu'il n'y ait plus de temps partiel non choisi d'ici 2009, quant à celle de Carrefour, elle a dit tester « le temps complet choisi » dans deux hypermarchés avant de l'étendre à ses autres magasins. On pourrait dire : chiche ! Sauf qu'on propose aux caissières de Carrefour la « polyactivité » et à celles d'Auchan la « bi-compé-

tence », c'est-à-dire des heures de travail pour remplir les rayons ou encore pour vendre dans des stands là où il y a des vendeuses. Ce qui signifie, à la clé, des suppressions de postes chez ces autres catégories de personnel.

Le président d'Auchan-France Arnaud Mulliez, un des rejetons de la famille du même nom, qui est une des plus grosses fortunes de France, a affirmé qu'il s'agissait là d'une « avancée sociale » représentant selon lui « un bien pour la pérennité de l'entreprise » et tout à fait dans l'axe du « travailler plus pour gagner plus ».

Une raison de plus pour les caissières et tous les employés de la grande distribution de maintenir la pression pour dire que ce sont les salaires qu'il faut augmenter.

Sophie GARGAN



• Hôpital de Redon (Ille-et-Vilaine)

Non à la fermeture de la Psychiatrie !

Vendredi 14 mars, le personnel de l'hôpital de Redon a manifesté à nouveau contre la fermeture du service d'hospitalisation psychiatrique, qui compte 80 agents. Les manifestants ont notamment interpellé le maire UMP de Redon, tout juste élu, en lui demandant de se prononcer pour le maintien des 25 lits, prenant en exemple les maires de la Nièvre qui s'opposent à la fermeture de la maternité de Clamecy... Mais, visiblement bien mal à l'aise devant tous ces

agents très en colère, Vincent Bourguet n'a fait que répéter le discours de l'ARH (Agence régionale d'hospitalisation).

D'autres manifestations ont déjà rassemblé plusieurs centaines de personnes ces dernières semaines : agents hospitaliers, malades, familles qui refusent de faire des dizaines de kilomètres pour se soigner alors que le nombre de lits est déjà insuffisant.

Une fois encore, c'est la pénurie organisée de médecins qui sert de prétexte aux

pouvoirs publics pour leurs mesures de fermeture. Ils ont ensuite en ligne de mire la fermeture du service de chirurgie.

Il y a deux ans, sous prétexte de remédier au déficit de l'hôpital, cinq journées de RTT ont été supprimées. Ainsi chaque recul en amène un autre. Il n'y a aucune raison de se laisser faire, la mobilisation doit continuer !

Correspondant LO

• Étanco – Aubergenville (Yvelines)

Le serrage de vis des salaires a assez duré

Le 17 mars, un tiers des travailleurs d'Étanco à Aubergenville (Yvelines) ont cessé le travail pour exiger une augmentation de leurs salaires.

Cette entreprise, qui compte cinq sites en France et 600 salariés, fabrique pour le bâtiment des fixations et de la visserie. Les salaires sont bloqués depuis 2005. Les profits de l'entreprise sont apparemment tels qu'elle a attiré un fonds d'investissement suédois. Mais sur le site d'Aubergenville, où s'organise la logistique du groupe, 50 travailleurs parmi les 150 employés en ont eu assez

des bas salaires, d'autant plus que l'ambiance et les pressions sur les conditions de travail devenaient insupportables.

Il n'a pas fallu plus de deux jours et demi de mouvement, avec les ralentissements d'expéditions que cela a entraînés, pour que le patron devienne plus réceptif aux revendications. Les grévistes réclamaient 7 % d'augmentation de salaire, le patron a cédé sur 4 %. Les travailleurs, satisfaits de cette victoire, n'entendent pas baisser pavillon sur l'ambiance de travail.

P.G.

Les inspecteurs du travail disent non aux projets contre les salariés

Le malaise règne chez les inspecteurs et contrôleurs du travail. Mardi 25 mars l'intersyndicale (CGT, CFTD, SUD, UNSA et SNU) a appelé à une grève illimitée, pour obtenir la titularisation de quatre élèves inspecteurs ayant été rétrogradés en fin d'études sous l'obscur motif « d'incapacité à mettre en œuvre des politiques publiques », c'est-à-dire la politique du gouvernement ?

Plus généralement les syndicats dénoncent le manque de moyens humains et financiers de l'Institut national du travail face à l'augmentation du nombre des élèves. Mardi 3 avril, les mêmes syndicats appellent à une journée nationale de grève, avec une montée nationale à Paris et un rassemblement au ministère du Travail.

Les inspecteurs et contrôleurs du travail ne sont aujourd'hui que 1 500, dans tout le pays, alors qu'ils sont

chargés du contrôle... d'un million et demi d'entreprises employant quinze millions de salariés. Ils travaillent dans des conditions de plus en plus difficiles, parce que de plus en plus d'employeurs passent outre au code du Travail et ne font aucun cas des rappels à l'ordre des inspecteurs. En septembre 2004 un drame s'était même produit en Dordogne, quand une inspectrice et un contrôleur avaient été abattus par le paysan chez qui ils effectuaient un contrôle de routine.

De plus, depuis des années, sous prétexte de définir des « priorités », les différents gouvernements cherchent à imposer aux inspecteurs-contrôleurs de nouvelles missions. En 2006 Gérard Larcher, le ministre du Travail de l'époque, voulait qu'ils contrôlent les demandeurs d'emploi, dans le but avoué de radier des chômeurs et de leur supprimer leurs allocations.

De même en 2007, en créant le nouveau ministère de l'Immigration et de l'Identité nationale, dirigé par Brice Hortefeux, Sarkozy voulait faire passer les inspecteurs sous la tutelle de celui-ci et en faire des auxiliaires de police dans la chasse aux sans-papiers, sous couvert de lutte

contre le travail illégal. Les syndicats avaient alors déposé un recours devant le Conseil d'État, rappelant que leur mission principale reste le contrôle du respect du code du Travail par les employeurs et qu'ils n'ont pas à s'attaquer aux salariés illégaux mais seulement aux employeurs qui utilisent cette main-d'œuvre.

Au moment où le gouvernement taille dans le code du Travail pour rogner sur les protections des salariés qu'il contient encore, les inspecteurs du travail, en se mettant en grève, ont bien raison de ne pas accepter que le gouvernement transforme leur rôle pour en faire des exécutants de sa politique.

Cédric DUVAL

• 1 % patronal

Opacité et usage en faveur des patrons

« Je pense qu'il faut amener de la clarté dans la gouvernance du 1 %. Il faut réexaminer l'emploi des fonds, regarder de près quelle est leur destination », a déclaré le ministre du Logement Christine Boutin à propos du 1 % patronal, appelé encore 1 % logement.

En effet, il existe de nombreux problèmes avec celui-ci, au point que selon un enquêteur cité par *Le Parisien* : « Ces derniers temps, dans le petit milieu du 1 % logement, les scandales sortent de terre plus vite que certains logements attendus ». En outre, un rapport de la Cour des comptes devrait être publié prochainement sur ce sujet.

Le 1 % logement (ou patronal) a été mis en place en 1953. 1 % de la masse salariale des entreprises (de plus de 10 salariés aujourd'hui) devait servir au logement. Plusieurs formes étaient prévues : investissement direct des entreprises dans la construction pour loger leurs salariés, prêts aux salariés pour qu'ils puissent louer ou acheter plus facilement, ou même, comme c'est de plus en plus souvent le cas, pour qu'ils puissent rénover leurs logements.

Les sommes du 1 % sont gérées par de nombreux organismes, dont des Collecteurs interprofessionnels du logement, les Chambres de commerce et d'industrie, mais également les comités d'entreprises, qui ont parfois leur mot à

dire. La diversité est grande, mais l'opacité encore plus. Au fil des années le 1 % demandé à l'origine a diminué. De réduction en réduction, il n'est plus que de 0,45 % de la masse salariale, bien qu'il continue toujours à porter le nom de 1 %.

Pour justifier cette diminution, on a invoqué d'autres efforts qui seraient demandés au patronat. Mais ce qui est sûr, c'est que les employeurs payent de moins en moins pour le logement, alors même que leurs bénéfices explosent.

Dans bien des cas le 1 % fonctionne à peu près correctement et de nombreux salariés y trouvent avantage. Des patrons utilisent le 1 % pour attirer la main-d'œuvre dont ils ont besoin dans des endroits où il est difficile de se loger. Mais souvent, du fait qu'il n'y a pas de plafonnement des ressources pour bénéficier du 1 %, ce sont des cadres supérieurs qui sont logés par favoritisme alors que les simples salariés n'ont rien.

D'autre part un grand nombre de logements construits avec le 1 % ne trouvent pas preneur parmi les salariés

concernés, pour diverses raisons, et dans ce cas ces logements se retrouvent sur le marché de la location ou de la vente, à prix libres, et sortent du circuit du logement social.

L'organisation qui supervise l'ensemble des collecteurs de fonds est censée être paritaire, syndicats-patrons. Elle est en réalité une émanation du Medef et est présidée par un ancien patron de l'UIMM. Les 3 à 4 milliards d'euros du 1 % répondent donc d'une manière ou d'une autre davantage aux aspirations du

patronat qu'aux besoins des travailleurs.

Alors, comme le dit la ministre, il faudrait « de la clarté ».

Le 1 % devrait être rétabli (au moins !), le 1 % tel qu'il était à l'origine, et de façon que ce ne soit plus le Medef qui contrôle ces sommes. Et surtout, il faudrait que les travailleurs concernés, au logement desquels ce « 1 % » est destiné, aient les moyens de contrôler l'emploi de ces sommes.

André VICTOR

• Smoby

L'ancien PDG en garde à vue

Jean-Christophe Breuil, l'ancien PDG du fabricant de jouets Smoby, vient d'être placé en garde à vue. Il est soupçonné de malversations financières et d'avoir mis en place un système de détournements des fonds via des sociétés-écrans à l'étranger.

Le 4 mars dernier, Smoby avait été repris par une société allemande, Simba, ses dettes estimées à 270 millions d'euros ne lui permettant plus, selon le PDG, de poursuivre son activité. Au pas-

sage, Simba n'avait gardé que 401 emplois sur le millier existant en France, ne s'engageant à garder les sites et les emplois que pendant cinq ans. Et après ?

La justice met quelquefois en lumière ces pratiques de PDG pour qui tricher c'est jouer. Mais c'est tous les jours qu'il faudrait que les travailleurs puissent contrôler les comptes de leurs entreprises et avoir ainsi l'œil sur d'éventuelles malversations.

C.D.

• Accident du Mont Sainte-Odile

Airbus blanchi par la cour d'appel

La cour d'appel de Colmar a écarté vendredi 14 mars la responsabilité civile d'Airbus dans l'accident de l'A320 au Mont Sainte-Odile le 20 janvier 1992, réfutant le jugement rendu par le tribunal correctionnel de Colmar en novembre 2006.

Alors qu'il s'approchait de l'aéroport de Strasbourg, l'Airbus s'était écrasé sur la montagne, faisant quatrevingt-sept morts et neuf blessés. Il avait été démontré que l'avion volait trop vite, à trop basse altitude, sur une trajectoire déviant d'un kilomètre et demi de celle qu'il aurait dû suivre. D'autre part, l'A320 était nouveau, les pilotes peu formés à ce type d'appareil et la conception des instruments du cockpit prêtait à confusion.

Les parties mises en cause – Airbus, Air-Inter (alors filiale d'Air France), le contrôle aérien et la direction générale de l'aviation civile – avaient fait traîner les expertises, se renvoyant mutuellement la responsabilité de l'accident. Les familles des victimes avaient dû attendre quatorze ans le premier procès en correctionnelle, au terme duquel les compagnies Airbus et Air France avaient été reconnues civilement responsables et condamnées à les indemniser. Bernard Ziegler, le directeur technique d'Airbus qui avait conçu le cockpit, avait, lui, été reconnu coupable d'une « faute de négligence ».

Ziegler et la compagnie Airbus sortent maintenant blanchis par la cour d'appel. Celle-ci a en outre retiré à l'association des victimes la somme de 500 000 euros qui lui avait été accordée en première instance, au titre des frais d'avocats et de procédure !

Les victimes paieront donc les frais. Quant à la compagnie Airbus, elle pourra développer ses ventes en toute tranquillité. Bien entendu, la justice œuvre de façon sereine et en toute indépendance, et ses verdicts n'ont rien à voir avec la défense de quelconques intérêts économiques.

Marianne LAMIRAL